

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 28, 2023

The Standing Senate Committee on National Finance met with videoconference this day at 3:01 p.m. [ET] to study Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2024.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I wish to welcome you and all the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca.

[*Translation*]

My name is Percy Mockler. I am a senator from New Brunswick, and chair of the Standing Senate Committee on National Finance. I would now like to ask my colleagues to introduce themselves, starting from my left.

Senator Forest: Welcome, ladies. My name is Éric Forest and I'm an independent senator for the Gulf senatorial division.

Senator Gignac: Good afternoon. Clément Gignac, senator from Quebec.

[*English*]

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

[*Translation*]

Senator Galvez: Rosa Galvez, independent senator from Bedford, Quebec.

Senator Loffreda: Good afternoon and welcome. Senator Tony Loffreda from Montreal, Quebec.

Senator Smith: Good afternoon. Larry Smith from Montreal, Quebec.

[*English*]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais, Victoria division, from Montreal, Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 15 h 1 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue, à vous ainsi qu'à tous les Canadiens qui nous regardent sur sencanada.ca.

[*Français*]

Je m'appelle Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues sénateurs de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Forest : Bienvenue, mesdames. Je m'appelle Éric Forest et je suis un sénateur indépendant de la division du Golfe.

Le sénateur Gignac : Bonjour. Clément Gignac, sénateur du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

[*Français*]

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, sénatrice indépendante, de Bedford, au Québec.

Le sénateur Loffreda : Bonjour et bienvenue. Sénateur Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Smith : Bonjour. Larry Smith, de Montréal, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, district de Victoria, de Montréal, au Québec.

[English]

The Chair: Today, we resume our study on the expenditures set out in Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2024, which was referred to this committee on November 21, 2023, by the Senate of Canada.

[Translation]

We have the pleasure of welcoming senior officials from the Treasury Board of Canada Secretariat and the Department of Finance.

From the Treasury Board of Canada Secretariat, we have Ms. Annie Boudreau. Thank you, Ms. Boudreau, for accepting our invitation. From Finance Canada, we have Ms. Véronique Beaumier-Robert.

[English]

Welcome and thank you for accepting our invitation. Immediately, I will ask Ms. Boudreau to give her comments, to be followed by Ms. Beaumier-Robert.

[Translation]

Ms. Boudreau, the floor is yours.

[English]

Annie Boudreau, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chair.

First, I would like to acknowledge that the territory on which we are gathered is the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe people. I would like to thank the committee for inviting me today to discuss the 2023-24 Supplementary Estimates. I'm joined by Karen Cahill, Assistant Secretary and Chief Financial Officer; Samantha Tattersall, Assistant Comptroller General, Acquired Services and Assets Sector; Marie-Chantal Girard, Senior Assistant Deputy Minister, Employee Relations and Total Compensation; Leonard Bastien, Senior Assistant Deputy Minister Office of the Chief Information Officer; and Jacinthe Laporte, Senior Director, Expenditure Management Sector.

Mr. Chair, these supplementary estimates present a total of \$24.6 billion in incremental budgetary spending. Of this amount, \$3.9 billion is an increase in forecast statutory expenditures, meaning it's already authorized through existing legislation.

[Traduction]

Le président : Aujourd'hui, nous reprenons notre étude sur les dépenses figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, étude qui nous a été renvoyée le 21 novembre 2023 par le Sénat du Canada.

[Français]

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'accueillir quelques hauts fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et du ministère des Finances Canada.

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, nous accueillons Mme Annie Boudreau. Merci, madame Boudreau, d'avoir accepté notre invitation. Du ministère des Finances Canada, nous accueillons Mme Véronique Beaumier-Robert.

[Traduction]

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation. Je vais demander à Mme Boudreau de faire sa déclaration liminaire sans plus tarder. Elle sera suivie de Mme Beaumier-Robert.

[Français]

Madame Boudreau, la parole est à vous.

[Traduction]

Annie Boudreau, secrétaire adjointe, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, monsieur le président.

Pour commencer, je tiens à souligner que le territoire sur lequel nous sommes réunis est le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinaabe. Je remercie le comité de m'avoir invitée aujourd'hui pour discuter du Budget supplémentaire des dépenses 2023-2024. Je suis accompagnée de Karen Cahill, qui est secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances, de Samantha Tattersall, qui est contrôleur générale adjointe au Secteur des services acquis et des actifs, de Marie-Chantal Girard, qui est sous-ministre adjointe principale des Relations avec les employés et de la rémunération globale, de Leonard Bastien, qui est sous-ministre adjoint principal du Bureau du dirigeant principal de l'information, et de Jacinthe Laporte, qui est directrice principale du Secteur de la gestion des dépenses.

Monsieur le président, le budget supplémentaire que voici prévoit au total 24,6 milliards de dollars dépenses budgétaires supplémentaires. De ce montant, 3,9 milliards sont attribuables à la prévision des dépenses législatives, ce qui signifie que ces dépenses ont déjà été autorisées dans une loi.

With the balance of these Supplementary Estimates (B), the government seeks authority for \$20.7 billion in additional voted spending. These new budgetary spending plans will ensure the government continues to deliver on its commitment to Canadians in several important areas. These include significant investments in the implementation of settlement agreements and related compensation for Indigenous peoples, military aid to Ukraine, and compensation and benefits for the federal public service and the Canadian Armed Forces.

[*Translation*]

The Supplementary Estimates (B), 2023-24 include three items over \$1 billion: \$5 billion for the Restoule settlement agreement, under the Department of Crown—Indigenous Relations and Northern Affairs Canada; \$2.1 billion under the Treasury Board Secretariat to fund recently negotiated collective bargaining agreements for 215,700 public servants and other related adjustments to employment conditions; \$1.6 billion for the Department of Crown—Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and Parks Canada Agency to settle land-related claims and litigation.

There are also three items over \$500 million for the Department of Crown—Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, including \$651 million to fund the Federal Indian Day Schools Settlement Agreement; \$596 million for the Specific Claims Settlement Fund; \$593 million in funding for compensation related to losses incurred through the diminishing purchasing power of annuity payments with Treaty 8 First Nations.

I'd also like to mention two items of \$500 million or more for the Department of National Defence, just under \$584 million for compensation and benefits for the Canadian Armed Forces and \$500 million for military aid to Ukraine.

[*English*]

In keeping with the government's commitment to transparency, I would note that additional details and context beyond what is contained in the table documents are also available online. Reporting tools, such as GC InfoBase and the Open Government Portal, allow users to easily see the authorities approved by Parliament and indicate how public funds are being invested.

Avec le reste, le gouvernement souhaite obtenir l'autorisation d'effectuer 20,7 milliards de dollars de dépenses votées supplémentaires. Ces nouveaux plans de dépenses budgétaires permettront au gouvernement de continuer à honorer les engagements qu'il a pris envers les Canadiens dans plusieurs domaines importants. Pensons par exemple aux investissements de taille dans la mise en œuvre des conventions de règlement et le versement des indemnités connexes aux peuples autochtones, à l'aide militaire à l'Ukraine ou encore à la rémunération et aux avantages sociaux des fonctionnaires fédéraux et des membres des Forces armées canadiennes.

[*Français*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2023-2024 comprend trois postes de plus de 1 milliard de dollars : 5 milliards de dollars au ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour le financement de l'accord de règlement Restoule; 2,1 milliards de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour le financement des conventions collectives récemment établies pour quelque 215 700 fonctionnaires et d'autres ajustements connexes apportés aux conditions d'emploi; 1,6 milliard de dollars au ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et à l'Agence Parcs Canada pour le règlement des revendications territoriales et des litiges.

Il y a aussi trois postes de plus de 500 millions de dollars pour le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour la mise en œuvre de règlements, soit 651 millions de dollars pour financer la Convention de règlement relative aux externats indiens fédéraux; 596 millions de dollars pour le Fonds de règlement des revendications particulières; 593 millions de dollars pour l'indemnité liée aux pertes subies en raison de la diminution du pouvoir d'achat attribuable aux annuités versées aux Premières Nations signataires du Traité n° 8.

J'aimerais également mentionner deux postes de 500 millions de dollars ou plus pour le ministère de la Défense nationale, un peu moins de 584 millions de dollars pour la rémunération et les avantages sociaux des Forces armées canadiennes et 500 millions de dollars pour l'aide militaire à l'Ukraine.

[*Traduction*]

Conformément à la promesse de transparence faite par le gouvernement, je vous signale que vous trouverez en ligne davantage de détails et de contexte que ce qui se trouve dans les documents que nous vous avons fournis aujourd'hui. Divers outils de production de rapports, dont l'InfoBase du GC et le portail Gouvernement ouvert, permettent aux usagers de consulter facilement les autorisations approuvées par le Parlement et de savoir à quoi servent les fonds publics.

Budget 2023 announced that the government will identify \$15.4 billion in government spending over five years to be refocused to support Canadians pressing needs, such as health care, dental care and the future of the economy.

As these estimates detail, we have already reduced travel and professional services spending by \$500 million this year. Reductions for 2024-25 and beyond will be included in the Main Estimates, which will be tabled by March 1. In addition, saving proposals are being carefully assessed to ensure they are sustainable and do not create future funding pressure.

I will now be happy to take any questions committee members may have.

[Translation]

Thank you very much for your attention.

The Chair: Thank you. Ms. Beaumier-Robert, the floor is yours.

[English]

Véronique Beaumier-Robert, Deputy Chief Financial Officer, Department of Finance Canada: Good afternoon, Mr. Chair and members of the committee. Thank you for the opportunity to present the 2023-24 Supplementary Estimates (B) on behalf of the Department of Finance Canada.

I would also like to acknowledge that I'm speaking to you from the traditional unceded territory of the Anishinaabe Algonquin people. Joining me are other departmental officials to assist me in providing a more in-depth perspective on the rationales and policies supporting the numbers within these estimates.

As you know, the department supports the Deputy Prime Minister and Minister of Finance by developing policies and providing advice to government with the goal of creating a healthy and resilient economy for all Canadians.

The 2023-24 Supplementary Estimates (B) reflect a departmental budgetary increase of \$2.2 billion, stemming from a \$3.4 million increase in vote 1, program expenditures, and a \$2.2 billion increase in statutory spending. Given these increases, the department's total proposed budgetary authorities to date are \$132.2 billion.

Selon le budget de 2023, le gouvernement va décortiquer ses dépenses et réaffecter 15,4 milliards de dollars aux besoins les plus pressants des Canadiens, dont la santé, les soins dentaires et l'avenir de l'économie.

Comme le montrent les prévisions détaillées, nous avons déjà réduit les déplacements et le recours aux services professionnels de 500 millions de dollars cette année. Les réductions pour l'exercice 2024-2025 et au-delà se trouveront dans le Budget principal des dépenses, qui sera déposé le 1^{er} mars. De plus, les économies proposées seront soigneusement analysées afin d'être certains qu'elles sont faisables et qu'elles n'entraîneront pas de contraintes financières indues.

Je répondrai avec plaisir aux questions des membres du comité.

[Français]

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

Le président : Merci, madame. Madame Beaumier-Robert, la parole est à vous.

[Traduction]

Véronique Beaumier-Robert, adjointe au dirigeant principal des dépenses, ministère des Finances du Canada : Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Merci de m'avoir donné l'occasion de présenter le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2023-2024 au nom du ministère des Finances.

Permettez-moi de commencer par souligner que je me trouve sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe. D'autres fonctionnaires du ministère m'accompagnent aujourd'hui pour m'aider à donner un aperçu plus approfondi des justifications et des politiques à l'appui des chiffres que l'on trouve dans ce budget des dépenses.

Comme vous le savez, le ministère appuie la vice-première ministre et ministre des Finances en élaborant des politiques et en conseillant le gouvernement dans le but de créer une économie saine et résiliente pour tous les Canadiens.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2023-2024 reflète une augmentation budgétaire ministérielle de 2,2 milliards de dollars, découlant d'une augmentation de 3,4 millions de dollars des dépenses du programme au titre du crédit 1 et d'une augmentation de 2,2 milliards de dollars des dépenses législatives. Compte tenu de ces augmentations, le total des autorisations budgétaires proposées par le ministère à ce jour s'élève à 132,2 milliards de dollars.

The increase of \$3.4 million in vote 1, program expenditures, relates primarily to funding for the financial sector legislative review and a combination of reprofiles and transfers to other government departments.

[*Translation*]

Statutory expenditures are not included in the appropriation bill, as they have already been approved by Parliament through enabling legislation; however, they are included in the estimates documents for information.

The statutory expenditures reflect a net increase of \$2.2 billion which are mainly for payments to provinces and territories. Payments of \$2 billion through a top-up to the Canada Health Transfer will help provinces and territories address immediate pressures on the health care system, especially in pediatric hospitals and emergency rooms, and long wait times for surgeries. The federal government also provided for the \$156.9-million payment to the Province of Newfoundland as part of the Hibernia Dividend Backed Annuity Agreement. The payment is based on projected free cash flows of the Canada Hibernia Holding Corporation, a Crown corporation that administers Canada's working interest in the Hibernia oil project, over the remaining life of the project.

Mr. Chair, this concludes my overview of these Supplementary Estimates (B) for the Department of Finance.

My colleagues and I would be pleased to answer any questions the committee members may have.

The Chair: Thank you.

[*English*]

Honourable senators, for the first round, I will recognize Senator Marshall.

Senator Marshall: Thank you for being here today. Ms. Boudreau, you were mentioning in your opening remarks about the different settlement agreements in Crown-Indigenous Relations, and it's very difficult, when you look at the estimates document, to find exactly what set of financial statements these numbers are reflected in. The Restoule settlement agreement, the \$5 billion, is in this year's estimates. Is it in last year's financial statements?

Ms. Boudreau: That's a very good question. We don't have anybody today to talk about Public Accounts, but Mr. Chair, we can come back to you with a written answer to that specific question, and you will give us the deadline for coming back to you with those answers.

L'augmentation de 3,4 millions de dollars des dépenses du programme au titre du crédit 1 est principalement liée au financement de l'examen législatif du secteur financier et à une combinaison de reports de fonds et de transferts à d'autres ministères.

[*Français*]

Les dépenses législatives ne sont pas incluses dans les projets de loi de crédits, car le Parlement les a déjà approuvées au moyen d'une loi habilitante. Toutefois, elles sont inscrites dans les documents du budget des dépenses à titre d'information.

Les dépenses législatives reflètent une augmentation nette de 2,2 milliards de dollars qui sont principalement destinés aux paiements aux provinces et aux territoires. Des paiements de 2 milliards de dollars par le biais d'un complément au Transfert canadien en matière de santé aideront les provinces et les territoires à faire face aux pressions immédiates exercées sur le système de soins de santé, en particulier dans les hôpitaux pédiatriques et les salles d'urgence, et aux longues périodes d'attente pour les chirurgies. Le gouvernement fédéral a prévu le paiement de 156,9 millions de dollars à la province de Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre de l'Entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia. Le paiement est basé sur les flux de trésorerie disponibles projetés de la Société de gestion Canada Hibernia, une société d'État qui administre la participation directe du Canada au projet pétrolier Hibernia pour la durée de vie restante du projet.

Monsieur le président, ainsi se conclut mon aperçu du Budget supplémentaire des dépenses (B) du ministère des Finances.

Mes collègues et moi serons heureuses de répondre à toutes vos questions. Merci.

Le président : Merci.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, nous allons commencer la première série de questions avec la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Merci de vous être déplacés aujourd'hui. Madame Boudreau, vous parliez tout à l'heure des différentes conventions de règlement signées par Relations Couronne-Autochtones, et je dois dire que c'est très difficile, juste en regardant le document du budget des dépenses, de savoir dans quels états financiers ces dépenses sont rapportées. La convention de règlement Restoule, qui vaut 5 milliards de dollars, se trouve dans le budget des dépenses de cette année. Se trouve-t-elle aussi dans les états financiers de l'année dernière?

Mme Boudreau : C'est une très bonne question. Il n'y a personne ici aujourd'hui pour parler des Comptes publics, mais nous pourrions très bien vous fournir une réponse écrite plus tard, monsieur le président. Vous nous direz jusqu'à quand nous avons pour vous la faire parvenir.

Senator Marshall: I was looking for the \$5 billion. I think the Gottfriedson Band class settlement agreement, that was in Main Estimates — got charged back to last year, and the other ones, land-related claims, \$1.5 billion, the day school settlement, and when you look at the Public Accounts, there's a very strange explanation given. It says that in 2023 — that means last year's financial statements — \$26 billion related to Indigenous claims as recorded in expenses last year, and that if those expenses hadn't been claimed last year, the deficit would have been lower. It would have been \$9 billion.

What is in that \$26 billion? Is the \$1.5 billion in there? I'm trying to match up the cash document with the accrual document because the two don't align, so I would very much appreciate it if you could do that.

It would also be appreciated if you could list, not just relating to Indigenous claims but all cash items in Supplementary Estimates (B) that have been charged back to the 2022-23 Public Accounts. I would be interested in seeing that. I'm just looking now through my notes to see what else is there. If we can get that information of the match of the Public Accounts and the estimates, that would be very much appreciated.

My next question is on the reconciliation. It's called Comparison of Budget 2023 and Estimates to date, 2023-24, and it's on pages 1 to 4 of the Supplementary Estimates document. I'm just wondering what is in that accrual figure of \$61.4 billion, if I could have a listing of that?

I'm looking at the logic of the reconciliation, because I rely on it a lot. We're into Supplementary Estimates (B), but there's no provision there in the reconciliation for Supplementary Estimates (C). I don't know if it's been rolled into the accrual of the \$61.4 billion, but I would also appreciate some clarification on that.

When the Parliamentary Budget Officer was here last week, and also in his report on Supplementary Estimates (B), he said that \$10 billion of Budget 2023 initiatives have already been brought into supplementary estimates, and he said that was 60%, so he said there's 40% left. That means there's about \$6 billion or \$7 billion left to be brought in.

Do you have detailed information on what that \$6 billion or \$7 billion is?

La sénatrice Marshall : Je cherchais les 5 milliards de dollars. Je crois que la convention de règlement du recours collectif intenté par la bande Gottfriedson, qui figurait dans le Budget principal des dépenses, a été imputée au budget de l'année dernière, et des années précédentes; quant aux revendications territoriales, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, ou la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, si on jette un coup d'œil aux Comptes publics, l'explication qui y est donnée est très étrange. On peut y lire qu'en 2023 — on parle donc des états financiers de l'année dernière —, 26 milliards de dollars de dépenses liées aux revendications autochtones ont été effectuées l'année dernière et que, si ces dépenses n'avaient pas fait l'objet de revendications l'année dernière, le déficit aurait été moins élevé. Il aurait été de 9 milliards de dollars.

À quoi correspondent ces 26 milliards? Le milliard et demi dont je parlais s'y trouve-t-il? J'essaie de rapprocher les états financiers et les prévisions, mais ils ne concordent pas, alors je vous serais reconnaissante de le faire pour moi.

Je vous saurais également gré de nous faire la liste pas seulement des revendications autochtones, mais de tous les postes financiers du Budget supplémentaire des dépenses (B) qui ont été imputés aux Comptes publics de 2022-2023. J'aimerais avoir cette liste. Donnez-moi une minute, je consulte mes notes pour voir s'il manque quelque chose. Si nous pouvons obtenir l'information que je viens de vous demander au sujet des Comptes publics et des prévisions, je vous en serais reconnaissante.

Ma question suivante porte sur les rapprochements. Aux pages 1 à 4 du document se trouve une section intitulée Comparaison du budget fédéral de 2023 et des budgets des dépenses à ce jour en 2023-2024. Je me demande d'où vient le rajustement comptable de 61,4 milliards de dollars. Puis-je avoir cette liste-là aussi?

J'essaie de comprendre la logique des rapprochements, parce que c'est le genre de chose auquel je me fie beaucoup. Nous en sommes encore au Budget supplémentaire (B), mais on n'y trouve rien qui permette de rapprocher le Budget supplémentaire (C). J'ignore complètement d'où vient le rajustement de 61,4 milliards, mais j'aimerais bien qu'on me l'explique.

La semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a indiqué au comité que pour 10 milliards de dollars d'initiatives tirées du budget de 2023 avaient déjà été intégrées aux budgets des dépenses, information qu'on trouve aussi dans son rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (B). Il a évoqué le chiffre de 60 %, ce qui veut dire qu'il en reste 40 %. Si on fait le calcul, il y a encore pour 6 ou 7 milliards de dollars d'initiatives à inscrire dans les budgets des dépenses.

Avez-vous plus de détails sur ce qui constitue ces 6 ou 7 milliards de dollars?

Ms. Boudreau: We do have the details, but I want to comment on something. The PBO report includes all new funding, voted and statutory. What you're going to see here are only the voted, so there is a discrepancy in the two methodologies that are being used as we speak. But we can provide you what has been included and what is still up for the next run of estimates. But I wanted to make the comment that we're not using the same methodology.

Senator Marshall: That's a good point, because my numbers don't match his, so that's why I'm asking you for your numbers. Thank you.

The savings of \$350 million in professional services allocated to the various departments, is there a logic to that? Was it on a prorated basis, or was it more arbitrary than that?

Ms. Boudreau: There is a logic.

Senator Marshall: There's a logic.

Ms. Boudreau: There is a logic for sure. I will state what was included in Budget 2023.

In terms of professional services and travel, it was indicated up to 15% of discretionary spending. That's what was included in Budget 2023. For the operating and grants and contributions, it was up to 3%. We use those numbers in order to be able to do the allocation up to the \$350 million that you just mentioned for professional services.

In terms of travel, we have also travel, to arrive at the \$500 million. For the travel methodology, we use the average of spending and travel pre-COVID, and after COVID, and we applied that methodology to all departments and agencies part of this review.

[Translation]

Senator Forest: Thank you for being with us today.

My first question concerns the Phoenix pay system. There's a request for \$23.1 million in authorities for a settlement relating to the Phoenix pay system. The number of financial transactions beyond the Pay Centre's normal workload increased from 94,000 in March 2021— and I hope this won't make you run away — to 241,000 in October 2023.

My first question is this: what is the nature of the Phoenix settlement?

Mme Boudreau : Oui, j'ai plus de détails, mais j'aimerais d'abord dire une chose. Le rapport du directeur parlementaire du budget fait état de toutes les nouvelles dépenses, votées et législatives. Dans ce document se trouvent seulement les dépenses votées, alors il y a une différence entre les deux méthodologies au moment où on se parle. Nous pouvons toutefois vous indiquer ce qui a été pris en compte et ce qui devrait figurer dans le prochain budget des dépenses. Je tenais simplement à vous signaler que nous n'utilisons pas la même méthodologie.

La sénatrice Marshall : Je vous en remercie, parce que mes chiffres ne concordent pas, et c'est précisément pour cette raison que je vous demandais vos chiffres. Je vous remercie.

Y a-t-il une logique quant à la manière dont les économies de 350 millions de dollars en services professionnels ont été réparties entre les ministères? Y est-on allé au prorata ou était-ce plutôt arbitraire?

Mme Boudreau : Il y a une logique.

La sénatrice Marshall : Vous dites qu'il y a une logique.

Mme Boudreau : C'est sûr qu'il y a une logique. Je vous renvoie au budget de 2023.

Pour les services professionnels et les déplacements, il était question d'au plus 15 % de dépenses discrétionnaires. C'est ce que disait le budget de 2023. Pour les frais de fonctionnement, les subventions et les contributions, le maximum était de 3 %. C'est à partir de ces chiffres que nous arrivons au total de 350 millions de dollars que vous évoquiez pour les services professionnels.

En ce qui concerne les déplacements, voici comment nous sommes arrivés à 500 millions de dollars. Nous avons pris la moyenne des dépenses de déplacement avant et après la COVID, et nous avons appliqué la même méthodologie à tous les ministères et organismes visés par cet examen.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Ma première question concerne le système de paie Phénix. Des autorisations de 23,1 millions de dollars sont demandées pour une entente relative au système de paie Phénix. Le nombre de mouvements financiers excédant la charge habituelle du Centre des services de paye de la fonction publique est passé de 94 000 en mars 2021 — j'espère que cela ne vous fera pas fuir — à 241 000 en octobre 2023.

Ma première question est la suivante : quelle est la nature de l'entente relative à Phénix?

Now for my second question: what explains the increase in the backlog of financial transactions?

Karen Cahill, Assistant Secretary and Chief Financial Officer, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you very much.

The \$23.1-million agreement concerns the settlement of a class action for damages suffered by certain employees impacted by the Phoenix pay system. Once the court ratifies the agreement, we'll make the appropriate payments to those employees. Specifically, the agreement has to be ratified by a Quebec court judge. It's known as the Bouchard agreement or the Bouchard class action, for employees who weren't full time, such as students, seasonal and term employees, hired for terms of less than four months.

That's the authorization for funding that you can see in the Supplementary Estimates (B).

Senator Forest: Is it only for part-time employees, students, et cetera? In other words, are there other class actions hanging over our heads?

Ms. Cahill: At this time, we aren't aware of any other class actions, with one exception, but I'll let my colleague Ms. Girard respond.

Marie-Chantal Girard, Senior Assistant Deputy Minister, Employee Relations and Total Compensation: Thank you for the question, senator.

We're in ongoing discussions with the bargaining agents. The agreements ended in 2021. Since then, some employees continue to be affected. However, the major impacts haven't been proven. We're continuing to analyze the situation to properly quantify the types of consequences that employees may experience due to system flaws.

Indeed, the principle that our colleagues at Public Services and Procurement Canada put in place — meaning to not let new errors become old files — ensures that they're faster at processing and reconciling pay files than in previous years. Therefore, inevitably, the number of individuals experiencing major impacts continues to drop.

Senator Forest: Is that true, even though the backlog increased from 94,000 to 242,000? I was appointed to the Senate seven years ago, and Phoenix was the first topic we discussed. It's quite concerning to see the problem still being discussed seven years later.

Ma deuxième question est la suivante : qu'est-ce qui peut expliquer la hausse des arrérages de mouvements financiers en attente de traitement?

Karen Cahill, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci beaucoup.

L'entente de 23,1 millions a trait à une entente pour une action collective dans le cadre des dommages que certains employés ont subis à cause du système Phénix. Lorsque cette entente sera ratifiée par la cour, nous effectuerons les paiements en bonne et due forme à ces employés. Plus particulièrement, c'est une entente qui doit être ratifiée par un juge de la Cour du Québec et qu'on appelle l'entente Bouchard, ou action collective Bouchard, pour les employés qui n'étaient pas à temps plein, comme les étudiants, les employés saisonniers ainsi que les employés à terme, engagés pour un terme de moins de quatre mois.

C'est la demande de financement que vous voyez actuellement dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Forest : Est-ce seulement pour les employés à temps partiel, les étudiants, et cetera? Donc, est-ce qu'on a d'autres recours collectifs qui nous menacent?

Mme Cahill : Pour l'instant, nous ne sommes au courant d'aucun autre recours collectif, à l'exception d'un autre, mais je vais laisser ma collègue Mme Girard parler de cette question.

Marie-Chantal Girard, sous-ministre adjointe principale, Relations avec les employés et rémunération globale, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci pour la question, monsieur le sénateur.

Nous sommes en discussion continue avec les agents négociateurs. Les ententes se terminaient en 2021. Depuis ce temps, il y a encore certains employés qui subissent des impacts. Toutefois, les impacts majeurs ne sont pas prouvés. Nous continuons d'analyser la situation pour bien mesurer le type de conséquences que les employés peuvent vivre en raison des déficiences du système.

Par ailleurs, le principe que nos collègues de Services publics et Approvisionnement Canada ont mis en place — c'est-à-dire qu'ils ne laissent pas de nouvelles erreurs devenir de vieux dossiers — fait en sorte qu'ils sont beaucoup plus rapides qu'il y a quelques années pour traiter et réconcilier les dossiers de paie. Donc, inévitablement, le nombre de personnes qui ont subi des impacts de manière sévère diminue de plus en plus.

Le sénateur Forest : Et ce, malgré le fait que les arrérages sont quand même passés de 94 000 à 242 000? Je suis arrivé au Sénat il y a sept ans, et le premier sujet dont on a parlé, c'était Phénix. C'est assez inquiétant qu'on soit encore en train de parler de ce problème sept ans plus tard.

Ms. Girard: It's true that the problems haven't been completely resolved. Indeed, I can mention that, under the deal to renew the collective agreements from the 2021-22 round, we have collective agreement implementation schedules, which respect normal employee payment schedules. This means that we've returned to a collective agreement implementation schedule that's similar to the one in place prior to the issues caused by the Phoenix pay system.

Senator Forest: The other system that was changed and that concerns me is the insurance system, with the change to Canada Life.

You're asking for an authorization for \$359 million under vote 20b for the Public Service Health Care Plan. Indeed, everything changed on July 1, with Canada Life, as was mentioned. The service centre received a very high number of calls and many problems were reported in the media.

Why is an additional amount of \$359 million being budgeted? I'm curious; what was the reason for changing the health insurance plan administrator?

Ms. Girard: Thank you for the question, senator. I'm going to respond to the first part and let my colleagues comment on the amount billed this year.

The benefit plans, be it for health care, dental care or disability, are granted, delivered and administered by the insurers. Treasury Board identified this as a good practice, and it's good practice in the industry to regularly readjust contracts to ensure that the administration remains up to date, and that new management systems and approaches are used in government contracts.

Sun Life was the health care plan administrator for 27 years. When Treasury Board of Canada created a renewal calendar for all the plans, this was the largest plan. It's the biggest private health care plan by any employer in Canada. This regime was put in the pole position and was readjudicated first.

It's essential to separate the "plan" from the "administrative contract." The amount being allocated falls under the "contract," if I'm not mistaken.

Ms. Cahill: I'll add to my colleague's response —

Senator Forest: Or perhaps my question as well—

Ms. Cahill: No, I'll add to what my colleague said.

Mme Girard : Il est vrai que les problèmes ne sont pas complètement résolus. Par ailleurs, je peux mentionner que, dans l'entente de renouvellement des conventions collectives de la ronde de 2020-2021, nous avons des ententes de mise en œuvre des conventions qui s'inscrivent dans des délais normaux de paiement aux employés. Donc, on est revenu à une mise en œuvre des conventions collectives semblable à celle qu'on avait avant les soucis que le système de paie Phénix a causés.

Le sénateur Forest : L'autre système qui a été modifié et qui m'interpelle, c'est celui des assurances, avec le changement qu'on a fait avec Canada Vie.

Vous demandez une autorisation de 359 millions au titre du crédit 20b pour le régime de programme d'assurance de la fonction publique. Donc, on a tout changé le 1^{er} juillet, comme on le disait avec Canada Vie. Le centre de service a reçu un nombre d'appels très élevé et de nombreux problèmes ont été rapportés dans les médias.

Pour quelle raison prévoit-on un budget supplémentaire de 359 millions? Ce qui m'intrigue, c'est ce qui a motivé le changement d'administrateur de notre régime d'assurance.

Mme Girard : Merci pour la question, monsieur le sénateur. Je vais répondre à la première partie et je vais laisser mes collègues faire des commentaires sur le montant facturé cette année.

Les régimes d'avantages sociaux, que ce soit les soins de santé, les soins dentaires ou l'invalidité, sont des régimes qui sont octroyés, livrés et administrés par des assureurs. Il a été identifié par le Conseil du Trésor comme étant une bonne pratique, et c'est une bonne pratique dans l'industrie de réadjudiquer ses contrats sur une période assez régulière pour s'assurer que l'administration demeure moderne, et que les nouveaux systèmes et nouvelles approches en matière de gestion soient utilisés dans les contrats du gouvernement.

La Sun Life était l'administrateur du régime de soins de santé depuis 27 ans. Lorsque le Conseil du Trésor du Canada a établi un calendrier de renouvellement de tous les régimes, c'est celui-là qui est le plus important, c'est le plus grand régime de soins de santé privé d'un employeur au Canada. C'est le régime qui a été mis en première position et qui a été réadjudiqué en premier.

Il faut donc séparer la partie « plan » de la partie « contrat d'administration ». Le montant qui est octroyé fait partie, je crois, du volet « contractuel ».

Mme Cahill : Je vais compléter la réponse de ma collègue...

Le sénateur Forest : Ou peut-être ma question également...

Mme Cahill : Non, je vais compléter la réponse de ma collègue.

The amount set out in the Supplementary Estimates (B) under Treasury Board Secretariat is essentially being requested because the secretariat, as employer, is responsible for the Public Service Health Care Plan.

This amount completes and augments the plan to ensure that our contingency fund is sufficient to respond to claims we'll receive throughout the year. The increase is essentially due to two factors: the increase in services and in service costs, as well as the cost of products, such as medication, medical assistance and everything else, and it is also due to the increased number of employees in the public service. It's only an increase in price and volume, so to speak, which means that additional funds needed to be requested under vote 20, for the Public Service Health Care Plan.

Ms. Girard: The last reason is also interest rate increases, which had an impact on the plan.

Senator Gignac: Welcome, ladies. My first question is for Ms. Boudreau and concerns Treasury Board.

Additional funding is being requested for a Greening Government Fund. I'd like you to tell me about the size of the fund and its governance structure.

Recently, another green fund with a different name, the Sustainable Development Technology Canada fund, made the news. These are major amounts. We saw there were conflicts of interest, reports were published, and Minister Champagne said that perhaps the fund's governance should be reviewed. How does the fund work and how big is it? Is there an independent committee analyzing the projects?

Could you tell us a bit about it, to reassure us that there aren't any governance problems as with the other fund?

Ms. Boudreau: Thank you for the question, senator. I'm going to give the floor to my colleague, the Chief Financial Officer at Treasury Board Canada Secretariat, so she can give you additional information.

Ms. Cahill: Thank you very much.

The \$900,000 amount under the fund was carried over from the previous year. The fund had a surplus last year, and we asked that the \$900,000 be carried over to this year; that's the first part of my answer.

Le montant figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) du Secrétariat du Conseil du Trésor est essentiellement demandé parce que le secrétariat, en tant qu'employeur, est responsable du régime d'assurance de la fonction publique.

Ce montant sert à compléter et à augmenter le plan pour s'assurer que notre fonds de prévoyance est adéquat pour répondre aux réclamations que nous aurons au cours de l'année. L'augmentation est essentiellement attribuable à deux facteurs, soit l'augmentation des services et des coûts des services, ainsi que les coûts des produits, comme les médicaments, l'aide médicale et tout le reste, et elle est aussi attribuable à une augmentation du nombre d'employés dans la fonction publique. C'est seulement une augmentation des prix et du volume, si vous voulez, qui a fait en sorte qu'on a dû demander des fonds supplémentaires pour le crédit 20, qui est le régime d'assurance de la fonction publique.

Mme Girard : La dernière cause, c'est aussi l'augmentation des taux d'intérêt qui a un impact sur le régime.

Le sénateur Gignac : Bienvenue, mesdames. Ma première question s'adresse à Mme Boudreau et porte sur le Conseil du Trésor.

Il y a des crédits supplémentaires qui sont demandés pour un Fonds pour un gouvernement vert. J'aimerais que vous me parliez de la taille de ce fonds et de la gouvernance qui y est associée.

Récemment, dans l'actualité, on a vu un autre fonds vert portant un nom différent, soit le fonds Technologies du développement durable Canada; ce sont de gros montants. On a vu qu'il y avait des conflits d'intérêts, des rapports ont été dévoilés et le ministre Champagne a dit qu'il y aurait peut-être lieu de revoir la gouvernance du fonds. Comment le fonds fonctionne-t-il et quelle est sa taille? Y a-t-il un comité indépendant qui analyse les projets?

Pouvez-vous nous en parler un peu, pour nous rassurer quant au fait qu'il n'y a pas de problème de gouvernance comme il y en a eu pour l'autre fonds?

Mme Boudreau : Merci pour votre question, monsieur le sénateur. Je vais céder la parole à ma collègue, la dirigeante principale des finances du Secrétariat du Conseil du Trésor, pour vous donner des informations supplémentaires.

Mme Cahill : Merci beaucoup.

Le montant de 900 000 \$ pour ce fonds a été reporté de l'année dernière. Il y avait un surplus dans ce fonds l'année dernière, et nous avons demandé de reporter ces 900 000 \$ cette année; c'est ma première réponse.

The fund has existed since 2017, and I'll get back to you with the exact amount of the fund since its creation. Indeed, there's a committee that selects projects to be undertaken under the leadership of the Centre for Greening Government; this committee uses well-established criteria to select projects that will receive funding in a given year and in the future.

The program grants funding for a number of projects being implemented within departments and agencies such as National Defence, Parks Canada or the Natural Sciences and Engineering Research Council; a number of departments are receiving funding. There's some accountability provided on the Centre for Greening Government website; all the information pertaining to projects that have received funding is provided, including the amounts and the nature of the projects for which funding has been granted.

Senator Gignac: My question concerns the committee makeup; is it comprised of public servants or external members? Is care taken to ensure their independence? Previously, everything was a matter of public record, but at some point, there was a conflict of interest; I just want reassurance about the committee's governance.

Ms. Cahill: I'll respond in writing about the governance because I don't know the answer.

Senator Gignac: I'd also like details on the appointment process and how it works.

My second question is on a different subject and is for Ms. Beaumier-Robert. Welcome, madam. There's an additional \$2 billion for the provinces for health care. I'm curious; there is a breakdown by province, but are there conditions attached to the funding? If so, what are those conditions? We know that the Quebec government is sensitive when it comes to conditions set by the federal government.

Of that \$2 billion, an amount of \$447 million is for Quebec. We understand that these funds will be used mainly to alleviate pressure on emergency rooms; did Quebec agree to sign the agreement with the same conditions as the other provinces, or is this an asymmetrical agreement?

Ms. Beaumier-Robert: Thank you for the question. I'll ask my colleague Alison McDermott to respond.

Ce fonds existe depuis 2017, et je pourrai vous revenir sur le montant exact du fonds depuis sa création. En effet, il y a un comité qui doit choisir des projets qui doivent être réalisés sous les auspices du Centre pour un gouvernement vert; ce comité a des critères bien établis pour sélectionner des projets auxquels un financement sera octroyé dans l'année et les années à venir.

Le fonds accorde un financement pour réaliser plusieurs projets au sein de ministères et d'agences comme la Défense nationale, Parcs Canada ou le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada; plusieurs ministères reçoivent du financement. Une certaine reddition de comptes est affichée sur le site Web du Centre pour un gouvernement vert; tous les renseignements concernant les projets auxquels des fonds ont été octroyés sont bien affichés, y compris les sommes et la nature des projets auxquels des fonds sont octroyés.

Le sénateur Gignac : Ma question avait trait à la composition de ce comité; est-il composé de fonctionnaires ou de membres externes? Est-ce qu'on s'assure de leur indépendance? Il y a eu auparavant toute cette divulgation, mais à un certain moment un conflit d'intérêts est survenu; je veux simplement être rassuré quant à la gouvernance de ce comité.

Mme Cahill : Pour ce qui est de la gouvernance, je vous répondrai par écrit, car je ne suis pas au courant de cet aspect.

Le sénateur Gignac : J'aimerais aussi connaître le processus de nomination et son fonctionnement.

Ma seconde question est de nature différente et s'adresse à Mme Beaumier-Robert. Bienvenue, madame. On constate une somme supplémentaire de 2 milliards de dollars pour les provinces du côté de la santé. Je suis curieux; on note la répartition par province, mais des conditions y sont-elles associées? Si oui, ces conditions sont-elles les mêmes? On sait que le gouvernement du Québec est toujours chatouilleux sur les conditions que le gouvernement fédéral peut exiger.

De cette somme de 2 milliards de dollars, il y a tout de même une somme de 447 millions de dollars destinée au Québec. On comprend que ces sommes serviront notamment à soulager les salles d'urgence; le Québec a-t-il accepté de signer l'entente avec les mêmes conditions que les autres provinces, ou s'agit-il d'une entente asymétrique?

Mme Beaumier-Robert : Merci pour la question. Je vais demander à ma collègue Alison McDermott de vous fournir une réponse.

Alison McDermott, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you for the question.

The additional \$2 billion is specifically intended to address immediate pressures in emergency rooms and operating rooms of pediatric hospitals. There are no conditions associated with this transfer or payment.

You're right, though, when you say that there are conditions associated with data sharing in the major health plans, as well as conditions associated with other portions of this plan. Negotiations are under way with the Quebec government and the other provinces. I believe a bilateral agreement with the British Columbia government has been revised, but that's the only one that's been concluded at the moment. Discussions are ongoing.

[English]

Senator Smith: Ms. Boudreau, I just wanted to follow up on one of the 10 items that you listed regarding the \$2.1 billion in transfers for departments and agencies for negotiated salary adjustments. Can you talk a bit about how these negotiations will impact the government's planned reductions on the use of professional and special services? What is the government doing to assist departments to attract highly skilled and highly technical workers?

Ms. Boudreau: Thank you for the question. I would say it is a different challenge. You will have heard me say in the past that it is really up to each deputy minister in each organization to decide what's best in order to deliver their mandate, to have more employees or to have professional services.

I would like to remind the committee members that professional services is comprised of 14 categories, some of them being engineering, health services, security, translation — so if you think about management consulting, this represents a very small amount of the total spend on professional services. I will stop there in terms of the right split between the two because, again, it is really a question for the deputy minister of any organization.

Senator Smith: Maybe we could move on to another question. The Treasury Board secretariat set out new guidelines for public service managers who use outside consultants for certain programs. The guide is intended to help these managers decide when to outsource work and when to leave the work for internal staff. Can you talk about this guideline that has been developed and outline conditions and factors that would make it acceptable for managers in the public service to use outside consultants?

Alison McDermott, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances Canada : Merci pour la question.

Cette somme supplémentaire de 2 milliards de dollars est spécifiquement destinée à répondre aux pressions immédiates dans les salles d'urgence et les salles d'opération des hôpitaux pédiatriques. Aucune condition n'est associée à ce transfert ni à ce paiement.

Vous avez cependant raison quand vous dites que, selon les grands plans pour la santé, des conditions sont liées au partage des données, ainsi que des conditions associées à d'autres portions de ce plan. Les négociations sont en cours avec le gouvernement du Québec et les autres provinces. Je pense qu'on a révisé un accord bilatéral avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais c'est le seul qui a été conclu pour le moment. Les discussions se poursuivent.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Madame Boudreau, j'aimerais revenir sur les 10 postes que vous avez évoqués relativement aux 2,1 milliards de dollars de transferts aux ministères et organismes pour les augmentations salariales négociées. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'effet de ces négociations sur la réduction du recours aux services professionnels et spéciaux prévue par le gouvernement? Que fait le gouvernement pour aider les ministères à attirer des travailleurs et des techniciens hautement qualifiés et de grand talent?

Mme Boudreau : Je vous remercie. Je dirais qu'il s'agit d'un autre problème. J'ai déjà dit et je répète que c'est au sous-ministre de chaque organisation de décider ce qui lui permet le mieux de s'acquitter de son mandat, que ce soit en embauchant davantage d'employés ou en ayant recours aux services de professionnels.

Je rappelle au comité que les services professionnels regroupent 14 catégories, comme le génie, la santé, la sécurité, la traduction... alors si on prend seulement les services de consultation en gestion, il s'agit d'une fraction des sommes consacrées aux services professionnels. Je ne m'avancerai pas davantage sur la bonne manière de séparer les deux, parce que cette décision revient vraiment à chaque sous-ministre.

Le sénateur Smith : Peut-être pouvons-nous passer à une autre question, alors. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié de nouvelles lignes directrices pour les gestionnaires de la fonction publique qui font appel à des consultants de l'externe pour certains programmes. Ce guide est censé aider les gestionnaires à décider quand il est possible d'externaliser du travail et quand il vaut mieux le confier au personnel de l'organisation. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces lignes directrices et nous indiquer les conditions et les facteurs qui font

Ms. Boudreau: We will be happy to provide more information. My colleague, Ms. Tattersall, who is the architect of that guideline will answer that.

Samantha Tattersall, Assistant Comptroller General, Acquired Services and Assets Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Yes, thank you for the question. As a result of the work that we did for the review of McKinsey, we looked at the issues we were seeing. One of them was around professional services and providing some guidance, because there wasn't guidance to managers; we have a lot of guidance to procurement officers. My directive will be one that will help procurement officers to know what to do when they procure. But there wasn't a lot of guidance to managers to think through when they needed to make a decision about whether to proceed with professional services or not. It is to help them think through that, and also to remind them of their responsibilities as "business owners," how they go out and complete those contracts and then how they manage those contracts. It is really to supplement what we have in our directive on procurement and really speak to managers when they make those decisions.

Senator Smith: It kind of scares me when you say, "training managers how to make decisions." Would some of that not have been done in the recruitment process or the development of these managers?

Ms. Tattersall: It is embedded already in the delegation courses. Every manager, before they get their financial delegations, has to go through courses, and there is a procurement element to that.

What I will talk about is their responsibilities under the sections 33 and 34 of the Financial Administration Act, but there was nothing specific about just helping them think through when they are making a decision whether they need these resources, and how it aligns with their HR plan, et cetera. It is to help fill that space and provide some guidance to managers.

One thing I will say is that since we released the guide, we will link that guide now into the delegation courses as well, working with the Canada School of Public Service.

Senator Smith: Again, as I listen to your response, having worked in big and small business over my career, it makes me a little nervous as to — I'm not trying to be rude — the competency of some of your management staff. How are you evaluating them through this program development in terms of their own person development? How fast are they producing exactly what you want in terms of their performance indicators?

en sorte qu'il est acceptable pour un gestionnaire de la fonction publique de faire appel à des consultants de l'externe?

Mme Boudreau : Avec plaisir. Ma collègue, Mme Tattersall, est l'architecte du guide dont vous parlez, alors elle pourra vous répondre.

Samantha Tattersall, contrôleur générale adjointe, Secteur des services acquis et des actifs, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Oui, et merci de votre question. Après l'examen que nous avons réalisé sur le cabinet McKinsey, nous avons analysé les problèmes que nous avons recensés. Nous avons par exemple constaté que, pour le recours aux services professionnels, il n'y avait aucune ligne directrice pour les gestionnaires. Il y en a amplement pour les agents responsables des acquisitions, pour les aider à savoir quoi faire quand ils doivent faire des achats, mais il n'y avait pas grand-chose qui permettait aux gestionnaires de déterminer quand ils devaient faire appel à des professionnels de l'externe ou pas. La directive que j'ai produite guidera leur réflexion, elle leur rappellera leurs responsabilités en tant que « propriétaires d'entreprise » et elle leur expliquera la marche à suivre pour conclure un marché et en assurer ensuite la gestion. Il s'agit en fait d'un complément à la directive sur l'approvisionnement qui vise à aider les gestionnaires à prendre ce genre de décision.

Le sénateur Smith : Vous me faites un peu peur quand vous dites qu'il faut montrer aux gestionnaires à prendre des décisions. Cet apprentissage ne devrait-il pas se faire pendant le processus de recrutement ou de perfectionnement?

Mme Tattersall : Cela fait déjà partie des cours sur la délégation des pouvoirs. Avant d'obtenir leurs délégations financières, tous les gestionnaires doivent suivre différents cours, dont une partie porte sur les acquisitions.

Je parle ici de leurs responsabilités au titre des articles 33 et 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques, mais il n'y a rien qui vise expressément à guider leur réflexion quand ils doivent décider s'ils ont besoin de telles ressources, si cela cadre avec leur plan de ressources humaines, ce genre de chose. Cette directive vient combler un vide en guidant les gestionnaires.

Une chose est sûre, maintenant que ce guide existe, nous allons tâcher de l'intégrer aux cours sur la délégation des pouvoirs, en collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada.

Le sénateur Smith : J'ai travaillé dans des petites entreprises autant que des grandes sociétés et je dois dire que votre réponse me fait quelque peu douter — et je ne veux surtout pas vous manquer de respect — de la compétence de votre personnel de gestion. Comment évaluez-vous leur cheminement personnel et professionnel dans le cadre de ce programme? À quel rythme réussissent-ils à produire ce que vous attendez d'eux, selon leurs indicateurs de rendement?

Ms. Tattersall: Perhaps it is important for me, again, substantiate that this is additional guidance. There are delegation courses before managers can go through and sign off. One, there are training and responsibilities and accountabilities. Second, within a department, they will have internal controls and governance around procurement that are entered into. There will be delegations about how much a manager at a certain level can approve.

All those internal controls exist. I don't want you to be worried that this is something that didn't exist. This is to supplement the robust system that's already in place. This is just to help. As we were seeing with professional services — we saw an increase in the use, just to go back to first principles about whether there are other HR strategies that need to be looked at before turning to professional services.

Senator Smith: Do you feel that the system is in place where you are getting the proper performance from your managers so that when they hire outside third-party people, it is not just to protect themselves in terms of their inability to deal with situations?

Ms. Tattersall: I would go back to what Ms. Boudreau was saying, which is that each department deputy head is accountable for managing their resources, and they will have the internal controls and governance around how they manage them. Sometimes, there will be legitimate reasons to engage with professional services. Ms. Boudreau has spoken about architectural, engineering and contaminated sites, et cetera. So it is guidance to support the already existing internal controls and governance.

Senator Smith: I was looking at the judgment issue in terms of the competence level so that you are able to have high performers and make sure you identify those who are high performers and those who are not, making sure you only hire outside third parties when it is absolutely necessary.

Senator MacAdam: Budget 2023 highlighted that the government would continue to work with federal Crown corporations to ensure they make appropriate spending reductions that would account for \$1.3 billion in savings over four years, starting in 2024-25. As some Crown corporations do not operate from an appropriated vote but rather are self-funded and file annual reports with Parliament, I'm wondering what mechanism will be used to ensure that these savings can be realized.

Also, are there designated Crown corporations that are supposed to make up that \$1.3 billion in savings?

Mme Tattersall : Je répète encore une fois qu'il s'agit de conseils qui viennent s'ajouter à ce qui existait déjà. Avant de pouvoir signer quoi que ce soit, les gestionnaires doivent suivre différents cours sur la délégation des pouvoirs. D'abord viennent la formation, les responsabilités et les exigences. Ensuite, chaque ministère dispose de ses propres mécanismes de contrôle et de gouvernance permettant d'encadrer le processus d'approvisionnement. En fonction des pouvoirs qui lui sont délégués, chaque gestionnaire peut approuver les achats jusqu'à un certain niveau.

Tous ces mécanismes de contrôle existent déjà. Je ne voudrais pas que vous pensiez qu'il n'y a rien du tout. Notre guide se greffe à un système déjà bien rodé. C'est pour aider les gestionnaires. Nous avons constaté que le recours aux services professionnels avait augmenté, alors nous voulions revenir aux grands principes afin que les gestionnaires se demandent s'il y a d'autres stratégies de RH qui pourraient répondre à leurs besoins sans avoir à se tourner vers des professionnels.

Le sénateur Smith : D'après vous, les règles actuelles vous permettent-elles d'obtenir le rendement auquel vous vous attendez de la part de vos gestionnaires afin que, lorsqu'ils engagent des gens de l'externe, ils n'essaient pas simplement de se protéger et de ne pas montrer qu'ils sont d'affronter une situation?

Mme Tattersall : Comme le disait Mme Boudreau, l'administrateur principal de chaque ministère doit gérer ses ressources et il dispose des mécanismes internes de contrôle et de gouvernance pour le faire. Il y a des circonstances où c'est tout à fait justifié de recourir aux services de professionnels. Mme Boudreau a donné l'exemple des plans d'architecte, des travaux d'ingénierie et des sites contaminés. Notre guide s'ajoute donc aux mécanismes internes de contrôle et de gouvernance qui existent déjà.

Le sénateur Smith : Je me suis permis de remettre en question la compétence de vos gestionnaires parce que je voulais savoir si vous réussissez à engager des gens qui ont un rendement supérieur et à faire le tri entre ceux qui offrent ce type de rendement et les autres, afin que l'on ait recours aux services de professionnels uniquement quand c'est absolument nécessaire.

La sénatrice MacAdam : On pouvait lire dans le budget de 2023 que le gouvernement et les sociétés d'État fédérales continueront à réduire leurs dépenses afin d'en arriver à des économies de 1,3 milliard de dollars sur quatre ans, à compter de 2024-2025. Dans la mesure où certaines sociétés d'État ne reçoivent pas de crédits votés, se financent elles-mêmes et déposent leurs rapports annuels au Parlement, j'aimerais savoir comment elles vont parvenir à faire ces économies.

Y a-t-il des sociétés d'État désignées qui sont censées contribuer aux économies de 1,3 milliard?

Ms. Boudreau: Thank you for your question. It is a question for the Department of Finance. I will ask my colleague, Evelyn Dancy, to give you an answer.

Evelyn Dancy, Assistant Deputy Minister, Fiscal Policy Branch, Department of Finance Canada: Since the time of the budget announcement, the Department of Finance and Finance officials have played a bit of a coordinating role because, as you say, there are Crown corporations who are not appropriated — the enterprise Crown corporations that tend to be self-funding. They're subject to different kinds of governance structures. However, what we have done is communicate the government's expectations — as articulated in that budget — that the enterprise Crown corporations will abide by the spirit of this and make commensurate reductions to the core departments and agencies that are within the appropriated process.

The way this is proceeding is that the Crown corporations — each according to their corporate planning process — as they are coming forward to seek their responsible ministerial approvals — if they are borrowing Crown corporations, then they require borrowing approvals from the Deputy Prime Minister and Minister of Finance — are made to articulate, in those planning documents, what their discretionary base is for the purposes of identifying the savings and then what their savings plans are. So, corporate plan by corporate plan, it is coming through as each enterprise Crown is moving through its planning process.

Senator MacAdam: Are those plans open to the public so you can see what was in the original plan versus what they achieved — what the actual result was? Can you compare whether or not they actually achieved these savings?

Ms. Dancy: Yes, the disclosures will be in each enterprise Crown corporation's corporate plan summary as they are approved by the responsible minister and the Treasury Board.

Senator MacAdam: So it shows the budget in the act?

Ms. Dancy: Yes, it will be public through that mechanism.

[Translation]

Senator Dagenais: My question is for Ms. Boudreau. I would like to ask you a few questions about the \$300-million budget for the Dairy Direct Payment Program to help dairy farmers mitigate the effects of market access commitments under the Canada-United States-Mexico Agreement. This agreement was negotiated under the Canada-United States-Mexico Agreement.

Mme Boudreau : Je vous remercie. Cette question s'adresse plutôt au ministère des Finances, alors je vais demander à ma collègue Evelyn Dancy d'y répondre.

Evelyn Dancy, sous-ministre adjointe, Direction de la politique budgétaire, ministère des Finances du Canada : Depuis l'annonce qui a été faite dans le budget, le ministère des Finances et ses fonctionnaires font un peu office de coordonnateurs parce que, comme vous le dites, certaines sociétés d'État ne reçoivent pas de crédits votés, comme les sociétés d'État entreprises, qui ont tendance à se financer elles-mêmes. Ces organisations sont visées par différents types de structures de gouvernance. Nous les avons informées des attentes exprimées par le gouvernement dans le budget et leur avons indiqué que nous nous attendons à ce qu'elles respectent l'esprit de cette mesure et qu'elles réduisent leurs dépenses proportionnellement à ce qui est attendu des ministères et des organismes qui reçoivent des crédits votés.

Voici comment cela fonctionne : lorsque les sociétés d'État, chacune selon son processus de planification organisationnelle, sollicitent l'approbation de leur ministre de tutelle — celles qui peuvent faire des emprunts doivent obtenir l'approbation de la vice-première ministre et ministre des Finances —, elles doivent expliquer dans un document la manière dont elles vont exercer leurs pouvoirs discrétionnaires pour faire des économies et détailler leurs plans de réduction des dépenses. Ces plans nous sont transmis au fur et à mesure que chaque société d'État entreprise avance dans son processus de planification.

La sénatrice MacAdam : Ces plans sont-ils accessibles au public afin qu'on puisse voir les différences entre ce qui était prévu et ce qui est arrivé réellement? Peut-on savoir si ces organisations ont réellement fait les économies promises?

Mme Dancy : Oui, les chiffres se trouvent dans le résumé du plan organisationnel de chaque société d'État entreprise, lequel doit être approuvé par le ministre de tutelle concerné et le Conseil du Trésor.

La sénatrice MacAdam : Alors le budget se retrouve dans la loi?

Mme Dancy : Exact, c'est ainsi qu'il est rendu public.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à Mme Boudreau. J'aimerais vous poser quelques questions sur le budget de 300 millions de dollars destiné au Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers, afin d'aider ces derniers et d'atténuer les effets des engagements en matière d'accès aux marchés dans le cadre de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique. Cette entente a été négociée dans le cadre de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique.

Is this a recurring payment, or is this a comprehensive and final indemnity related to the concessions made by Canada to sign the new free trade agreement?

Ms. Boudreau: Thank you for the question.

I don't have the conditions for that amount with me, but I will follow up with my colleagues. Then I can provide you with a due date, which the chair will communicate to you at the end of this meeting.

Senator Dagenais: That's great.

Can you tell us if this amount to offset the losses of Canada's dairy farmers is the same amount forecast by Minister Freeland when the new free trade agreement was signed, or has it been adjusted to take into account the use of duties granted to American producers? I would like to know on what basis that amount was decided, and when and how that \$300 million will be distributed.

Ms. Boudreau: Again, thank you for the question.

Once again, I'll turn to my colleagues from Finance Canada to see if they have any comments or a more detailed response. No? Then we'll provide you with a full answer in writing.

Senator Dagenais: I'll continue on the same subject; it's going very well.

Aside from dairy producers, are there any other industrial sectors to which the government must pay compensation directly or indirectly related to the new free trade agreement with the United States and Mexico?

Ms. Boudreau: Again, I'm sorry. It's impossible for us to give you an answer today, but we will send you one in writing.

Senator Dagenais: That gives me time to ask you more questions.

Do dairy producers have to justify something in order to receive compensation, or is everything already pre-determined?

Ms. Boudreau: Thank you. We'll follow up, as agreed.

Senator Dagenais: You can get back to us in writing.

Ms. Boudreau: Yes, we'll provide you with a written response. Thank you.

Senator Dagenais: Thank you very much, Ms. Boudreau.

Cette somme est-elle un paiement récurrent, ou est-ce une indemnité globale et finale liée aux concessions faites par le Canada pour signer le nouvel accord de libre-échange?

Mme Boudreau : Merci de votre question.

Je n'ai pas avec moi les conditions liées à ce montant, mais je vais faire le suivi avec mes collègues. Je pourrai alors vous fournir une date d'échéance que le président vous communiquera à la fin de cette réunion.

Le sénateur Dagenais : C'est parfait.

Pouvez-vous nous dire si ce montant pour compenser les pertes des producteurs laitiers du Canada est le même que celui qu'avait prévu la ministre Freeland au moment de la signature du nouvel accord de libre-échange, ou ce montant a-t-il été ajusté en fonction de l'utilisation des droits accordés aux producteurs américains? J'aimerais savoir sur quelle base ce montant a été décidé, et quand et comment cette somme de 300 millions de dollars sera distribuée.

Mme Boudreau : Encore une fois, merci de votre question.

Encore une fois, je vais me tourner vers mes collègues de Finances Canada pour voir s'ils ont des commentaires à ajouter ou une réponse plus détaillée à donner. Non? Nous vous fournirons donc une réponse complète par écrit.

Le sénateur Dagenais : Je continue sur le même sujet; ça se passe très bien.

À part les producteurs laitiers, y a-t-il d'autres secteurs industriels à qui le gouvernement doit verser des compensations liées directement ou indirectement au nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique?

Mme Boudreau : Encore une fois, je suis désolée. Il est impossible pour nous de vous donner une réponse aujourd'hui, mais nous vous fournirons une réponse par écrit.

Le sénateur Dagenais : Cela me donne le temps de vous poser d'autres questions.

Les producteurs laitiers doivent-ils justifier quelque chose pour recevoir les indemnités, ou tout est-il déjà préétabli?

Mme Boudreau : Merci. Nous ferons le suivi, comme convenu.

Le sénateur Dagenais : Vous pourrez nous revenir avec une réponse par écrit.

Mme Boudreau : Oui, nous allons vous fournir une réponse par écrit. Merci.

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup, madame Boudreau.

[English]

Senator Pate: Thank you to the witnesses for appearing. I have a question for Treasury Board and then for Finance as well.

My first question is this: You are seeking \$2.1 billion in authorities for transfers to departments and agencies for negotiated salary adjustments in the supplementary estimates. Over the summer, the interim Pay Equity Commissioner rejected a proposal from the Treasury Board Secretariat, or TBS, to create multiple pay-equity plans for core public servants, stating that:

TBS has not demonstrated that the proposed three plans would be gender-neutral and would not reinforce occupational gender segregation.

Could you please let us know if and how pay equity was promoted in the salary increases covered by Supplementary Estimates (B), in particular for Indigenous and newcomer women doing public sector work, who continue to face larger pay gaps?

Ms. Girard: No, the pay equity payments are not part of this year's collective bargaining result. Because the act came into effect in 2021, each federal employer has until September 3, 2024, to complete for us in the core public administration, or CPA, and the RCMP the negotiations with bargaining agents that you referred to at the two tables that we have: one for the CPA, where we have 17 bargaining agents representing the whole group, and one for the RCMP, where we have four or five bargaining agents representing the complement of employees who are there.

Once pay equity agreements are made and we look at the job classifications in each of these subgroups and have identified classifications where there is a female predominance, then we analyze whether there are pay discrepancies and if adjustments will need to be made. When that plan is complete, we will bring it to the Treasury Board for approval, and payments will be made at that time.

So during our negotiations, we will do estimates of what it could look like. However, at this point, we are still in negotiations and discussions — I would say — at the pay equity committees to agree with bargaining agents on which classifications are indeed of female predominance and then, with the methodology that we agree on, what the wage adjustments would be. Therefore, it would be impossible at this point for us to estimate what the corrective measures will be.

Senator Pate: Are there directions or directives — guidelines — that you are providing to departments that you can share with the committee to show how you are trying to ensure

[Traduction]

La sénatrice Pate : Merci aux témoins d'être là.

Voici ma première question : vous demandez 2,1 milliards de dollars afin d'indemniser les ministères et organismes pour les rajustements salariaux négociés. Cet été, la commissaire à l'équité salariale par intérim a rejeté la proposition du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui souhaitait créer plusieurs plans d'équité salariale pour l'administration publique centrale. Selon elle :

[le Secrétariat du Conseil du Trésor] n'a pas fait la preuve que les trois plans proposés seraient neutres quant au genre et n'alimenteraient pas la ségrégation professionnelle fondée sur le sexe.

En quoi les hausses de salaire figurant au Budget supplémentaire des dépenses (B) contribuent-elles à l'équité salariale, notamment pour les fonctionnaires autochtones et nouvellement arrivées au pays, qui doivent encore subir de graves écarts salariaux?

Mme Girard : Non, les paiements d'équité salariale ne sont pas le résultat des négociations collectives de cette année. Parce que la loi est entrée en vigueur en 2021, les employeurs fédéraux ont jusqu'au 3 septembre 2024 pour mener le processus à terme, du moins pour l'administration publique centrale et la GRC. Les négociations dont vous parlez se divisaient en deux tables : une pour l'administration publique centrale, où 17 agents de négociation représentent l'ensemble du groupe, et une autre pour la GRC, où quatre ou cinq agents de négociation représentent le reste des employés.

À partir du moment où une entente d'équité salariale est conclue, nous analysons la classification de chacun des sous-groupes et recensons ceux qui sont à prédominance féminine. Nous regardons ensuite s'il y a des écarts salariaux et s'il y a lieu de faire des ajustements. Quand un plan est terminé, nous le faisons approuver par le Conseil du Trésor, et les paiements peuvent ensuite être effectués.

Pendant les négociations, nous essayons d'évaluer ce que cela risque de coûter. Or, les négociations se poursuivent toujours, tout comme les discussions entre les comités d'équité salariale et les agents de négociation afin de déterminer quels groupes sont bel et bien à prédominance féminine, de définir une méthode de calcul qui convienne aux deux parties et d'établir le montant des ajustements. C'est donc impossible pour le moment de vous dire à combien pourraient se chiffrer les mesures correctives.

La sénatrice Pate : Y a-t-il des directives ou des lignes directrices à l'intention des ministères que vous pourriez nous transmettre afin que nous sachions comment vous vous y prenez

that there is compliance and that the issues raised by the interim Pay Equity Commissioner are addressed?

Ms. Girard: On the Treasury Board of Canada Secretariat website, we have a whole new section on how we are implementing pay equity in the core public administration. It is the President of the Treasury Board, who is responsible for those negotiations on behalf of the whole core public administration, including the RCMP.

Senator Pate: For Finance, recent research in Vancouver by Dr. Zhao on the effects of cash transfers on homelessness has used several very innovative measures for identification, replacement services, to no-cost checking accounts and other financial supports that they've provided through the study to ensure the cash can reach homeless folks. The project was funded by the Government of Canada's Innovative Solutions to Homelessness funding stream.

Are there ways that you are working across departments to draw on these and other similar findings to inform your work on low-cost banking and barriers to banking?

Ms. Beaumier-Robert: Thank you for the question. I will ask my colleague to come to the table and provide an answer.

Ms. McDermott: Thank you very much. I can't speak to the specific study in question. I would say that the government has been undertaking efforts more broadly to ensure that all Canadians, including homeless persons, have access to the kinds of programs that are intended to support them.

One of the examples of this is that, for example, we have the Canada child benefit that is intended for families with children. It spans income levels, but it is most generous for those at low income levels. This is a program available through the tax system. There has been a lot of outreach to try to support individuals who are not participating in the tax system to enroll and to participate so that they can have access to these benefits.

I would say that our colleagues in the new Ministry of Housing, Infrastructure and Communities who are responsible for the homelessness programs would be good to talk to about these issues. Also, our colleagues at Employment and Social Development Canada that have the anti-poverty strategy would be well positioned to talk a little more about some of these efforts on the part of the Government of Canada.

Senator Pate: Thank you.

pour vérifier que tout est conforme et que les questions soulevées par la commissaire à l'équité salariale par intérim sont prises en compte?

Mme Girard : Sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada se trouve une nouvelle section qui explique la manière dont l'équité salariale est appliquée à l'administration publique centrale. C'est la présidente du Conseil du Trésor qui est chargée de négocier pour l'ensemble de l'administration publique centrale, y compris la GRC.

La sénatrice Pate : Ma question s'adresse au ministère des Finances. Dernièrement à Vancouver, Jiaying Zhao a voulu connaître les effets des transferts en argent sur les itinérants. Pour sa recherche, elle a eu recours à plusieurs moyens innovateurs, comme l'identification, les services de remplacement, les comptes bancaires sans frais et autres mesures de nature financière, pour rejoindre le plus de gens possible. Ce projet était financé par le volet de financement « Solutions novatrices à l'itinérance ».

Vous arrive-t-il de solliciter plusieurs ministères afin de tirer parti de ces données et d'autres données de nature comparable lorsqu'il est question des services bancaires à faible coût et des obstacles à l'accès aux services bancaires?

Mme Beaumier-Robert : Je vous remercie. Je vais demander à ma collègue de s'approcher et de répondre pour moi.

Mme McDermott : Merci beaucoup. Je ne peux pas parler de cette étude-là en particulier, mais en général, le gouvernement fait des efforts pour que l'ensemble des Canadiens, y compris ceux qui sont sans abri, aient accès aux programmes susceptibles de leur venir en aide.

Je pense par exemple à l'Allocation canadienne pour enfants, qui s'adresse aux familles avec enfants. Elle couvre plusieurs niveaux de revenu, mais elle est plus généreuse avec les familles à faible revenu. Ce programme est offert par l'entremise du fisc. Beaucoup de publicité a été faite afin que les personnes qui ne remplissent pas de déclaration de revenus puissent y avoir droit.

Nos collègues du nouveau ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités seraient sans doute mieux placés pour vous répondre, car les programmes liés à l'itinérance relèvent d'eux. Ceux d'Emploi et Développement social Canada, qui administre la stratégie anti-pauvreté, pourraient aussi vous parler des efforts déployés par le gouvernement du Canada

La sénatrice Pate : Je vous remercie.

[Translation]

Senator Galvez: Before I ask my questions, I'd like to say that it's very refreshing to see so many women responsible for important files in very important departments such as the Department of Finance and the Treasury Board.

[English]

As Ms. Beaumier-Robert mentioned, the supplementary estimates include \$157 million in statutory authorities related to the dividends back for the Hibernia project. I have three questions related to that.

How long will it take the Government of Canada to recover the cost of their investment in this project? How will the return on investment be impacted as the Canadian economy transitions away from fossil fuels, given that this goes from 2019 to 2056? How is the Hibernia project infrastructure safe in terms of the threat of extreme weather events, such as the one that touched this site during the storm in 2018, which was the worst storm in 30 years?

Ms. Beaumier-Robert: Thank you for the question. I do not have an expert at the table today who can answer those questions, but I can commit to take it back, look into it, and we will make sure to provide something in writing.

Senator Galvez: The Treasury Board of Canada Secretariat has approved four locations through Vote 5, as was mentioned, which allows the TBS to supplement all their appropriations and to provide for miscellaneous, urgent or unforeseen expenditures without waiting for the next supplementary estimates. Were any of these urgent or unforeseen expenditures to be paid associated with climate change, costs associated to extreme weather events, or related to health care needs associated, again, with climate risk, respiratory illness, health problems, pandemic costs?

Ms. Boudreau: There were only two allocations that have been made lately. I will need to go and see exactly which department received those two allocations, and to go back to your specific question if we can find those types of measures for those two allocations.

Senator Galvez: In the supplementary estimates, there is \$11.9 million for critical operating requirements. Can you please outline what these critical operating costs are and if they are associated outside the established operating budget?

[Français]

La sénatrice Galvez : Avant de poser mes questions, j'aimerais dire que c'est très rafraîchissant de voir autant de femmes responsables de dossiers importants au sein de ministères très importants comme le ministère des Finances et le Conseil du Trésor.

[Traduction]

Comme le disait Mme Beaumier-Robert, le Budget supplémentaire des dépenses fait état de 157 millions de dollars en autorisations législatives pour le paiement des ristournes liées au projet Hibernia. J'aurais trois questions à vous poser à ce sujet.

Combien faudra-t-il de temps au gouvernement du Canada pour récupérer les sommes investies dans ce projet? La sortie progressive des combustibles fossiles par l'économie canadienne aura-t-elle un effet sur le retour sur investissement, dans la mesure où ce projet a commencé en 2019 et qu'il doit durer jusqu'en 2056? Les infrastructures du projet Hibernia sont-elles assez robustes pour résister aux phénomènes météorologiques extrêmes, comme lors de la tempête de 2018, qui était la pire à secouer la région en 30 ans?

Mme Beaumier-Robert : Je vous remercie. Nous n'avons pas d'expert ici aujourd'hui pour répondre à vos questions, mais je peux en prendre note, me renseigner et vous transmettre une réponse écrite.

La sénatrice Galvez : Comme nous l'avons vu, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a approuvé quatre affectations au moyen du crédit 5, ce qui lui permettra de suppléer à d'autres crédits et de payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues sans attendre le prochain Budget supplémentaire des dépenses. Parmi ces dépenses urgentes et imprévues, y en a-t-il qui étaient liées aux changements climatiques, aux coûts des phénomènes météorologiques extrêmes ou aux soins de santé associés aux risques climatiques, aux maladies respiratoires, aux problèmes de santé et aux coûts de la pandémie?

Mme Boudreau : Il n'y a eu que deux affectations dernièrement. Je devrai m'informer pour savoir quel ministère en a bénéficié et, pour répondre à votre question, s'il y a moyen de connaître les types de mesures associées à ces deux affectations.

La sénatrice Galvez : Le Budget supplémentaire des dépenses fait état de 11,9 millions de dollars destinés aux besoins opérationnels critiques. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit et nous dire si ces coûts font partie du budget de fonctionnement établi?

Ms. Cahill: Thank you very much for your question. Those critical operations are, in fact, related to operating budgets in the Office of the Chief Human Resources Officer.

Over the years, with all the programs that have been added to the Chief Human Resources Officer, or CHRO, we ended up in a situation of program integrity. The funding will help to ensure the CHRO and her team respond to the mandate letter of the president of the Treasury Board. It will also help deliver on critical programs under the Chief Human Resources Officer, such as classification, diversity and inclusion, and also substantiate the Office the CHRO. This is entirely operating expenditures for the Office of the Chief Human Resources Officer.

Senator Galvez: Thank you.

[Translation]

Senator Loffreda: Welcome, everyone.

[English]

It's good to be in such great company. Welcome to our Finance Committee. My question is for Finance Canada.

As part of the department's goal to ensure that Canadians enjoy stronger, more sustainable and inclusive economic growth that contributes to higher standards of living, you have set a goal of having the employment rate among the population aged 15 to 64 ranking among the top 15 countries. The current trend, however, is going in the opposite direction. We went from thirteenth among the OECD countries in 2019-20 to fourteenth the following year. We currently stand at nineteenth in 2021-22.

Do you have any commentary on this downward trend? Is any plan contemplated to reverse this trend? Why has the department determined this result indicator as a priority?

Ms. Beaumier-Robert: Thank you for the question. My colleague has joined us at the table.

Julie Turcotte, Acting Assistant Deputy Minister, Economic Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you for the question. In terms of labour market performance — that is discussed in the 2023 Fall Economic Statement — Canada has done very well. If you look at employment strength among the G7, we've seen the strongest growth among these countries.

We also have our labour force participation rate for the core working-age population. The 15 to 64 age group is at a record high, and similarly for the unemployment rate.

Mme Cahill : Merci beaucoup. Les besoins opérationnels critiques sont effectivement liés aux budgets de fonctionnement du bureau de la dirigeante principale des ressources humaines, ou BDPRH.

Avec les années, beaucoup de programmes ont été confiés au BDPRH, ce qui a fini par créer des problèmes d'intégrité. Cet argent permettra à la dirigeante principale des ressources humaines et à son équipe de donner suite à la lettre de mandat de la présidente du Conseil du Trésor. Elle l'aidera également à mettre en œuvre plusieurs programmes essentiels qui relèvent d'elle, comme la classification, la diversité et l'inclusion, et à assurer le bon fonctionnement de son bureau. Toutes ces dépenses sont des dépenses de fonctionnement pour le BDPRH.

La sénatrice Galvez : Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Loffreda : Bienvenue à toutes.

[Traduction]

C'est merveilleux d'être en si bonne compagnie. Bienvenue au Comité des finances. Ma question s'adresse au ministère des Finances.

Afin que votre ministère puisse aider les Canadiens à voir leur économie croître de manière vigoureuse, durable et inclusive et leurs conditions de vie s'améliorer, il s'est donné comme objectif que le taux d'emploi pour la tranche d'âge des 15 à 64 ans figure parmi les 15 meilleurs du monde. Pour l'heure, la tendance est plutôt dans le sens inverse, puisque le Canada est passé du 13^e rang des pays de l'OCDE en 2019-2020 au 14^e l'année suivante. En 2021-2022, nous avons glissé au 19^e rang.

Que pensez-vous de ce déclin? A-t-on prévu quelque chose pour inverser la tendance? Pourquoi le ministère a-t-il fait de cet indicateur une priorité?

Mme Beaumier-Robert : Je vous remercie. Ma collègue est ici et elle pourra vous répondre.

Julie Turcotte, sous-ministre adjointe intérimaire, Direction de la politique économique, ministère des Finances du Canada : Merci de votre question. Comme l'indique l'énoncé économique de l'automne 2023, le Canada a fait très bonne figure sur le marché du travail. C'est ici que l'emploi a crû le plus parmi tous les pays du G7.

Il en va de même pour le taux de participation au marché du travail pour le principal groupe d'âge actif. Chez les 15 à 64 ans, le taux d'emploi et le taux de chômage sont à des niveaux records.

What is happening, though, is that, obviously, the overall employment rate is affected by aging of the population. In Canada, as in other countries, we are aging. It is bringing down the overall employment rate. At the same time, as I said, for the core working-age population, it is at a record high. We also have strong population growth in Canada. We are among the first few countries in the world in terms of population growth, the top 20.

That is providing some offset to the population aging factors, but it's difficult to mitigate these structural impacts on aging populations.

Senator Loffreda: So it's basically demographics, if I understand correctly.

Ms. Turcotte: It's demographics.

Senator Loffreda: Why this result indicator as a priority and not others? There are so many others that could have been chosen. Do you have thoughts on that?

Ms. Turcotte: My understanding is that we chose the working age population unemployment rate, so that's trying to extract from aging of the population. That's important because it's at the core of the functioning of the economy, core of the well-being of people, being able to find a job, have good incomes, so usually, when there is a high employment rate, you also have higher income among the population. It helps to pay the bills, so that's a very positive sign of a healthy economy.

Senator Loffreda: Is there any plan to reverse this trend?

Ms. Turcotte: On the unemployment rate, when we are doing these comparisons, it's difficult to use the latest information. We have to use what is available through the OECD or other international organizations. When we look at the latest trends in terms of the employment rate, we're at a record high in Canada.

I think there are some efforts to increase it further. The child care initiative is really aimed at improving labour force participation for women, and we've seen a great progress on that front with an edge compared with women in the U.S. We have way more women in the labour force in Canada.

Senator Loffreda: Thank you for that answer. My next question is for TBS. TBS is seeking an operating budget carry forward of \$2.4 billion to the current fiscal year for federal organizations, and the largest amounts are from National Defence, \$793 million, and the Public Health Agency of Canada, \$353 million. Given our global geopolitical situation and the

Cela dit, il ne faut pas oublier que le vieillissement de la population joue sur le taux d'emploi global. Le Canada vieillit — il n'est pas le seul — et ce phénomène fait baisser le taux d'emploi global. Malgré tout, comme je viens de le dire, il est ici à un niveau record dans le principal groupe d'âge actif. Il faut dire aussi que la croissance de la population est forte au Canada. Nous figurons parmi les 20 pays du monde où cette croissance est la plus forte.

Cela permet de compenser un tant soit peu le vieillissement de la population, mais ce genre d'effet structurel est très difficile à atténuer.

Le sénateur Loffreda : Alors, si je comprends bien, il s'agit essentiellement d'une question de démographie.

Mme Turcotte : De démographie, oui.

Le sénateur Loffreda : Pourquoi faire une priorité de cet indicateur-là et pas un autre? Il y en a pourtant une multitude. J'aimerais avoir votre avis.

Mme Turcotte : Selon ce que j'en comprends, le taux d'emploi parmi la population en âge de travailler a été choisi comme indicateur parce qu'il permet de faire abstraction du vieillissement. Il s'agit d'un facteur important, parce qu'il a une incidence directe sur le roulement de l'économie et le bien-être des Canadiens, qui peuvent trouver plus facilement du travail et compter sur un bon salaire. Généralement, quand le taux d'emploi est élevé, les revenus le sont aussi parmi la population. Comme c'est ce qui permet de payer les factures, il s'agit d'un bon moyen de savoir si l'économie se porte bien.

Le sénateur Loffreda : A-t-on prévu quoi que ce soit pour tenter d'inverser la tendance?

Mme Turcotte : Pour le taux de chômage, c'est difficile d'utiliser les données les plus récentes pour faire des comparaisons. Nous devons utiliser ce qui est disponible dans l'ensemble de l'OCDE et des organismes internationaux. Malgré tout, le taux d'emploi est à un niveau inédit au Canada.

Je crois qu'il y aurait moyen de le faire grimper encore un peu. Le programme de garderies vise justement à accroître la participation des femmes au marché du travail, et les Canadiennes ont fait beaucoup de progrès par rapport aux Américaines. Il y a davantage de femmes sur le marché du travail canadien.

Le sénateur Loffreda : Merci beaucoup. Ma prochaine question s'adresse au Secrétariat du Conseil du Trésor. Votre organisation souhaite autoriser le report du budget de fonctionnement des organismes fédéraux de l'exercice précédent à l'exercice courant pour une valeur de 2,4 milliards de dollars, les montants les plus élevés étant la Défense nationale,

status of our health system, why are National Defence and the Public Health Agency of Canada carrying forward such large amounts?

Ms. Boudreau: Thank you for the question. This is a methodology that is applied to all departments and agencies. All departments can carry forward operating funding up to 5% of their Main Estimates, so from the beginning of the year to the next fiscal year. By doing that, we're calling that prudent fiscal management. They don't have to spend everything by March 31. They can carry forward and be able to pay for things that are very important for those organizations, and it was recognized by the AG a long time ago as a best practice.

Senator Loffreda: As a best practice, but there's no particular reason why those two departments have such large carry forwards? You're not aware of the reason? It's managed by their own ministries?

Ms. Boudreau: DND has one of the largest budgets, so by extension, if we apply 5% to a big budget, they will be able to carry forward a large amount.

Senator Loffreda: Some people will tell you it's not big enough.

Ms. Boudreau: If you want more detail, that will have to come from DND, the department.

Senator Loffreda: Thank you for that.

The Chair: Honourable senators we will move to the second round. I will now recognize Senator Marshall, to be followed by Senator Forest.

Senator Marshall: Thank you very much, Mr. Chair.

Ms. Dancy, I have a few quick questions for you before I go back to Ms. Boudreau.

There are a couple of borrowing authority reports that I'm expecting to see fairly soon. One is the annual report, and I'm expecting it to be some time before Christmas. There's also a triennial report once every three years under the Borrowing Authority Act. Do you have any information on both of those or either of them?

Ms. Dancy: I'm not responsible for the debt management and borrowing authority of finance, but this is a straightforward question we can follow up on.

à 793 millions, et l'Agence de la santé publique du Canada, à 353 millions. Quand on voit la situation géopolitique mondiale actuelle et l'état du réseau de la santé, il y a de quoi se demander pourquoi la Défense nationale et l'Agence de la santé publique du Canada souhaitent reporter d'aussi grosses sommes.

Mme Boudreau : Je vous remercie. Cette méthodologie est appliquée à l'ensemble des ministères et des organismes. Tous les ministères peuvent reporter d'un exercice à l'autre jusqu'à 5 % du budget de fonctionnement qui leur est alloué dans le budget principal des dépenses. C'est ce qu'on appelle une gestion budgétaire prudente. Les ministères ne sont pas obligés de dépenser tout leur argent avant le 31 mars. Ils peuvent en reporter une partie afin de pouvoir financer leurs priorités. Le Bureau du vérificateur général considère qu'il s'agit d'une excellente façon de faire depuis très longtemps.

Le sénateur Loffreda : Une bonne façon de faire, soit, mais y a-t-il une raison pour laquelle ces deux ministères souhaitent reporter d'aussi grosses sommes?

Mme Boudreau : Le budget du ministère de la Défense nationale est l'un des plus élevés de tous, alors par définition, si on prend 5 % d'un gros budget, on arrive à une somme reportable élevée.

Le sénateur Loffreda : Certains vous répondraient qu'il pourrait être plus élevé encore.

Mme Boudreau : Si vous souhaitez avoir plus de détails, il faudra demander au ministère lui-même.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie.

Le président : Honorables sénateurs, nous sommes prêts pour la deuxième série de questions. Commençons par la sénatrice Marshall, qui sera suivie du sénateur Forest.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Dancy, j'ai quelques brèves questions pour vous avant de revenir à Mme Boudreau.

Il y a deux rapports sur les autorisations d'emprunter qui devraient sortir bientôt. Le premier est votre rapport annuel, et je m'attends à ce qu'il soit publié d'ici Noël. L'autre est le rapport triennal qui est exigé par la Loi autorisant certains emprunts. Avez-vous de l'information sur l'un ou l'autre de ces rapports?

Mme Dancy : Ce n'est pas moi qui m'occupe de la gestion de la dette ni des autorisations d'emprunter, mais ce genre de renseignement est facile à trouver, et nous pourrions faire le suivi nécessaire.

Senator Marshall: Thank you. The other question I had relating to that is in the budget finance was estimating that the government would need to borrow \$63 billion this year, and I was looking for the revised figure. Could you add that too?

Ms. Dancy: Sure.

Senator Marshall: Thank you very much.

Ms. Boudreau, I wanted to talk about one of the recent reports of the Auditor General and the problems with the IT systems with government. I'm particularly interested in the Benefits Delivery Modernization programme, or BDM. She was very concerned about that, and I think the estimate she put on it was about \$3 billion, and she indicated that she was expecting the cost to go higher and for the delivery date to be extended out. In her report, she had visions of Phoenix and mentioned it specifically and was very concerned that we might have a repeat of Phoenix on a larger skate.

Can you give us an update as to what is happening with regard to that, and also other systems within government, because every report now I'm reading, there's a problem with the system? We saw the Environmental Commissioner mentioned it with regard to fisheries data, and I noticed the Auditor General in the short summary she provides to the Public Accounts up front, she's very concerned about the information that's being accumulated for the Public Accounts. She indicated she had to do extra audit work in order to rely on the numbers that were being used.

Can you give us an update on what is happening with the big system but also all systems within government?

Leonard Bastien, Senior Assistant Deputy Minister, Office of the Chief Information Officer, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you for the question. Len Bastien, Senior Minister Deputy Minister with the Office of the CIO, Treasury Board.

That's a very broad question.

Senator Marshall: Yes, you can start, and I'll appreciate your comments.

Mr. Bastien: I'll take it in pieces, if I may, please. The audit recently published on the IT debt and the mortgaged future of our IT systems that have been going on for over a decade has left us in a precarious position of dealing with legacy systems. I think a lot of this audit report is well founded. We welcomed it, actually, because it's a bit of a state of the union of what the reality is for us as we look to move forward with programs, and I'll segue, like the BDM programme.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie. Passons à la deuxième question. Dans le budget, le ministère des Finances avait estimé que le gouvernement devrait emprunter 63 milliards de dollars cette année, mais j'aurais aimé avoir le chiffre réel. Pouvez-vous ajouter cet élément à votre liste?

Mme Dancy : Absolument.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

Madame Boudreau, j'aimerais parler d'un rapport publié dernièrement par la vérificatrice générale sur les problèmes informatiques de l'appareil gouvernemental. C'est surtout le programme Modernisation du versement des prestations qui m'intéresse. Ce programme a suscité beaucoup de réserves chez la vérificatrice générale. Je crois qu'elle évoquait le chiffre de 3 milliards de dollars, mais elle disait s'attendre à ce que le coût réel soit plus élevé et que la réalisation du programme prenne plus de temps que prévu. Dans son rapport, elle mentionne plus particulièrement Phénix, car elle dit craindre une répétition à grande échelle du fiasco Phénix.

Pouvez-vous nous donner un portrait à jour de la situation et nous parler de l'état des autres systèmes informatiques de l'administration publique, parce que chaque fois que j'ouvre un rapport, il y est fait mention de nouveaux problèmes? Le commissaire à l'environnement a pointé du doigt les données sur les pêches, et j'ai remarqué que, dans le bref résumé qu'elle fournit aux Comptes publics, la vérificatrice générale dit s'inquiéter vivement de toute la somme d'information qui est accumulée pour les Comptes publics. Elle a même dû élargir la portée de son audit pour avoir des chiffres auxquels elle pouvait se fier.

Pouvez-vous nous dire ce qui arrive avec le système en général et avec les différents systèmes de la fonction publique?

Leonard Bastien, sous-ministre adjoint principal, Bureau du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor : Merci pour cette très vaste question.

Je vais essayer de la décortiquer, si vous permettez.

La sénatrice Marshall : Faites comme bon vous semble.

M. Bastien : Comme en fait foi le rapport d'audit récemment publié, nous nous retrouvons dans une position précaire à la suite de plus d'une décennie où nous avons accumulé un déficit technologique qui hypothèque notre avenir pour ce qui est des systèmes informatiques. Selon moi, les conclusions de cet audit sont tout à fait valables. Nous l'avons en fait accueilli favorablement, car c'est en quelque sorte un état des lieux sur lequel nous pouvons nous baser pour aller de l'avant avec de

As we try to modernize these legacy systems, it's not happening as fast as we'd like. It's partly because some of these legacy systems are so legacy and expensive to modernize. The other big piece is the talent. Our ability to attract, retain and develop talent that can add value to these situations has become difficult over the last period of time, as I'm sure you've heard. The audit captures a lot of this for us, and we're taking action.

The difference between anything and Phoenix going forward is the amount of oversight and diligence that we're putting in place and the gates that we are holding people accountable for.

Senator Marshall: I want to make one comment because I know my time is running out. The concern I would have, just based on her report, is we know the problem with Phoenix, and it's carrying on, as somebody responded to Senator Forest. That affected public servants, but if you have a problem with the delivery of money to people outside government, senior citizens, et cetera, it's very hard to unravel Phoenix. It will be doubly hard to unravel problems with payments to people outside of government.

I just want to make that point because it's very concerning. She devoted a full report to that system.

Mr. Bastien: Indeed, the BDM programme has recently been audited by our own office. We take it very seriously. Obviously, it's a very astute observation and why we're not pressing ahead with any cavalier quick-to-market solution.

Senator Marshall: My time is up, isn't it? Thank you. Third round if there is one.

The Chair: If you want to add comments, you can do so in writing.

Mr. Bastien: If there's anything else I didn't cover, we'll follow up.

The Chair: You can look at the transcript, thank you.

nouveaux programmes, comme celui visant la modernisation du versement des prestations.

Nos efforts pour actualiser les systèmes en place ne produisent pas des résultats aussi rapidement que nous le souhaiterions. Cette lenteur est notamment attribuable à la grande vétusté de certains systèmes qui rend leur modernisation très coûteuse. La question des compétences nécessaires est aussi cruciale. Au fil des ans, il devient de plus en plus difficile pour nous de recruter, de former et de maintenir en poste des employés capables de nous aider à régler ce genre de problèmes. L'audit nous oriente sur différentes pistes dans ce contexte, et nous prenons les mesures qui s'imposent à cette fin.

Toutes nos initiatives à venir vont se distinguer de Phénix du fait que nous allons redoubler d'ardeur pour ce qui est du contrôle et de la diligence à exercer ainsi que des mesures de reddition de comptes à mettre en place.

La sénatrice Marshall : J'aimerais faire un dernier commentaire, car je sais que je vais manquer de temps. S'il y a une chose qui m'inquiète, en me fondant sur le rapport de la vérificatrice générale, c'est que nous savons quel est le problème avec Phénix, mais que cela ne l'empêche pas de perdurer, comme quelqu'un l'a indiqué en répondant au sénateur Forest. C'est un problème qui a affecté nos fonctionnaires, mais imaginez si des difficultés semblables se posaient dans le versement des prestations à des citoyens à l'extérieur du gouvernement — des personnes âgées, par exemple. Les problèmes que nous éprouvons pour rectifier le tir avec Phénix ne feraient que s'exacerber s'il s'agissait d'un système utilisé pour effectuer des versements en dehors du cadre gouvernemental.

Je voulais juste le souligner, car je trouve que c'est très préoccupant. La vérificatrice générale a consacré un rapport complet à ce système.

M. Bastien : Notre bureau a lui-même effectué récemment un audit du programme de modernisation du versement des prestations. Nous prenons cet exercice très au sérieux. Vous avez tout à fait raison de mettre au jour cette problématique dont l'importance nous incite à éviter la désinvolture d'une solution qui serait bâclée.

La sénatrice Marshall : Je n'ai plus de temps, n'est-ce pas? Je vous remercie. J'aimerais revenir au troisième tour, si jamais il y en a un.

Le président : Nos témoins peuvent aussi transmettre des commentaires additionnels par écrit.

M. Bastien : S'il y a d'autres éléments que je n'ai pas abordés, nous ferons un suivi.

Le président : Vous pouvez vous référer à la transcription. Merci.

[Translation]

Senator Forest: I'm going to continue along the same lines about concerns, such as what happened with the Phoenix pay system and the number of calls for tender that the federal government can make. Have we learned anything from all this? Are our specifications, upstream of the call for tenders and the contract, very rigorous? Are we giving ourselves the opportunity to try things out? Has our tendering process used the Phoenix experience to refine procurement methods?

You were talking earlier about aging software; that's a problem when you change software families. It's a very daunting challenge; how do you see that challenge? How do we make sure that those who provide us with accountability are responsible for the transactions we enter into? We're talking about Phoenix, and we just talked about Canada Life; that was in June of this year. There were major adjustments throughout the transition. Some people told us that there was an inordinate number of calls, but we have to learn. As the saying goes, once burned, twice shy; in this case, we were burned again, and were once again faced with a company that did a very poor job of delivering the expected services.

Ms. Girard: I can tell you a little about the Canada Life situation; my colleague Samantha can round out my answer.

As part of the contracting process, what we have done — and this is a good practice — is first a call for tenders. There are several stages. We no longer go directly to the tender, when companies or experts in a field have to offer us a well-conceived solution; it's a final offer, and there's a proposal with a view to winning the contract.

In the case of health care, we have previously issued three calls for interest to obtain feedback and advice from companies and experts in the field to see how we should actually adjust our criteria, if at all, and how we should position them so that there is a match between demand, need and service rendered. This practice is already in place.

We had to go through a transition period. I can tell you that it was quite an undertaking. It's the largest plan; we're talking about 1.7 million members. Is it perfect? Not yet. However, the transition period is also good practice, as we can see that by December they will have met the service standards set out in the contract. Wait times are now one to three minutes, according to the terms of the contract. As I understand it, and according to Canada Life's data, by the end of the week, all pending files will have been processed.

[Français]

Le sénateur Forest : Je vais poursuivre dans même la veine sur les préoccupations; on peut penser à ce qui s'est passé avec le système de paie Phénix et au nombre d'appels d'offre que le gouvernement fédéral peut faire. Est-ce qu'on a retenu des leçons de tout cela? Est-ce que nos devis, en amont de l'appel d'offres et du contrat, sont très rigoureux? Est-ce qu'on se donne la possibilité de faire des bancs d'essai? Est-ce que notre processus d'appel d'offres s'est servi de l'expérience de Phénix pour raffiner les méthodes d'acquisition?

Vous parliez plus tôt des logiciels qui sont vieillissants; cela pose un problème quand on change de famille de logiciels. Il y a là un défi tout à fait incommensurable; comment envisagez-vous ce défi? Comment s'assurer que ceux qui nous fournissent une reddition de comptes sont responsables en ce qui a trait aux transactions à conclure? On parle de Phénix et on vient de parler de Canada Vie; c'était au mois de juin de cette année. Il y a eu des ajustements importants tout au long de la transition. Certains nous disaient qu'il y avait un nombre démesuré d'appels, mais il faut apprendre. On le dit : chat échaudé craint l'eau froide; là, l'eau était pas mal tiède et on a encore été aux prises avec une entreprise qui a très mal rendu les services attendus.

Mme Girard : Je peux vous parler brièvement de la situation en ce qui a trait à Canada Vie; ma collègue Samantha pourra compléter ma réponse.

Dans le cadre des processus d'octroi de contrat, ce que nous avons fait — et il s'agit d'une bonne pratique —, c'est d'abord un appel d'offres. Il y a plusieurs étapes. On ne va plus directement à l'appel d'offres, quand les compagnies ou les experts dans un domaine doivent nous proposer une solution toute ficelée; c'est une offre finale et il y a une proposition en vue d'obtenir le contrat.

Dans le cas des soins de santé, on a fait auparavant trois appels d'intérêt pour obtenir les réactions et les conseils des compagnies et des experts dans le domaine pour voir comment on devait ajuster effectivement nos critères, si c'était le cas et comment on devait les positionner pour qu'il y ait une adéquation entre la demande, le besoin et le service rendu. C'est une pratique qui est déjà en place.

On a dû passer par une période de transition. Je peux vous dire qu'effectivement, cela a été toute une entreprise. C'est le plan le plus important; on parle de 1,7 million de membres. Est-ce parfait? Pas encore. Cependant, la période de transition est aussi une bonne pratique, puisqu'on peut voir que, d'ici décembre, ils auront atteint les normes de service établies dans le contrat. Les délais d'attente sont maintenant d'une à trois minutes, selon les termes du contrat. Selon ce que je comprends et selon les données de la compagnie Canada Vie, d'ici la fin de la semaine, les dossiers en attente auront tous été traités.

Obviously, we're also taking stock of this transition period, since it will be the dental insurance component's turn next year, so that we can apply as many of the lessons learned as possible to future implementations.

Senator Forest: Thank you. We often have an image; we look at the maritime procurement policy, with cost overruns and deadlines that aren't met. We're looking at a number of very important acquisitions made by the government; we may not hear about the good news, and we may be concerned about what isn't working well, but we're talking about billions of dollars here.

We have to go through the bidding process for observation aircraft directly with a company; we're in a position to ask ourselves important questions about how we ensure healthy competition and how we make our suppliers accountable responsible for the services or products they provide. That doesn't answer my question, but it's good to hear, Mr. Chair.

Senator Gignac: My question is for the Treasury Board. Ms. Boudreau, I would like to continue the discussion from the first round of questions on the use of external professional services and consultants. If I understand correctly, on October 5, you published a guide for your managers to help them know when they should use external or internal services.

Does that mean they were sort of left to their own devices before? Second, will more approvals or justification be required to use external services? What will this guide change? Then I have a second question for you.

Ms. Boudreau: Thank you very much. My colleague Samantha will answer your question.

Ms. Tattersall: Thank you for the question. This is the first time that Treasury Board has published a guide for managers. As I've said before, there are always internal controls under way within departments that require us to define how our resources are used.

[English]

As a manager, to be able to sign off on anything, I've had to go through delegation training. There are key leadership competencies that all managers have to adhere to, and those are set through the Office of the Chief Human Resources Officer.

What we saw within OCG — the Office of the Comptroller General — we issue a lot of guidance to procurement officers. What you will see in our directive is that there are roles for the

Évidemment, nous faisons aussi un bilan de cette période de transition, puisque ce sera au tour du volet de l'assurance dentaire l'année prochaine, et ce, afin d'appliquer, autant que faire se peut, toutes les leçons apprises aux prochaines mises en œuvre.

Le sénateur Forest : Merci. Souvent, on a une image; on regarde la politique d'approvisionnement maritime, avec les dépassements de coûts et les délais qui ne sont pas respectés. On regarde plusieurs acquisitions fort importantes qu'a faites le gouvernement; on n'entend peut-être pas parler des bonnes nouvelles et on est peut-être interpellé par ce qui fonctionne mal, mais il s'agit de milliards de dollars.

On doit aller en processus d'appel d'offres sur des avions d'observation directement avec une compagnie; on est à même de se poser des questions importantes pour savoir comment on s'assure d'une saine concurrence et comment on rend nos fournisseurs responsables quant aux services ou aux produits qu'ils fournissent. Cela ne répond pas à ma question, mais cela fait du bien, monsieur le président.

Le sénateur Gignac : Ma question s'adresse au Conseil du Trésor. Madame Boudreau, j'aimerais poursuivre la discussion de la première ronde de questions sur le recours aux services professionnels externes et aux consultants. Si je comprends bien, le 5 octobre dernier, vous avez publié, à l'intention de vos gestionnaires, un guide pour les aider à savoir quand ils devraient avoir recours à des services externes ou internes.

Cela veut-il dire qu'ils étaient un peu laissés à eux-mêmes auparavant? Deuxièmement, est-ce qu'il faudra dorénavant plus d'approbations ou de justifications pour avoir recours à des services externes? Qu'est-ce que ce guide va changer? J'aurai ensuite une seconde question à vous poser.

Mme Boudreau : Merci beaucoup; ma collègue Samantha répondra à votre question.

Mme Tattersall : Merci pour la question. C'est la première fois que le Conseil du Trésor a publié un guide pour les gestionnaires. Comme je l'ai déjà dit, il y a toujours des contrôles internes en cours au sein des ministères qui exigent de définir la façon dont nos ressources sont utilisées.

[Traduction]

À titre de gestionnaire, j'ai dû suivre une formation sur la délégation de pouvoirs avant d'être autorisée à approuver quoi que ce soit. Tous les gestionnaires doivent ainsi acquérir un ensemble de compétences essentielles qui sont définies par l'entremise du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines.

Au Bureau du contrôleur général, nous émettons de nombreuses lignes directrices à l'intention des agents d'approvisionnement. Ces lignes directrices précisent les rôles

business owner — we call those managers — and there are roles for the procurement officer. We supplemented the guidance that we provided to procurement officers so that managers can be informed buyers.

Sometimes, people will say that's a procurement officer's responsibility. We wanted people to understand and ask the right questions to their procurement officers, so that they can have more strategic conversations. That was the intent.

Senator Gignac: I have a quick question. The former Parliamentary Budget Officer, or PBO, Kevin Page, when reporters asked him for his reaction and so on, he made a suggestion to the Treasury Board. I'm curious, Ms. Boudreau, what your reaction to his suggestion is? He suggested that:

. . . the Treasury Board Secretariat should undertake and publish a study on performance in the provision of government services, and performance of professional services outsourcing.

How do you find his suggestion, and are you willing to do that?

Ms. Boudreau: Again, outsourcing is a responsibility of all of government. The Public Services and Procurement Canada, or PSPC, is the one in terms of procurement.

The Government of Canada has a lot of program indicators that we report on, and some of them will be obviously for those things. They will report on an annual basis. I don't have any specific ones to share with you right now.

It's something we do all time. We do not need a specific report for that specific subject, but again, that's something that we are looking at. Also, we have the office of procurement and the Office of the Auditor General, or OAG, so we have a lot of agents of parliament who are looking at that as well.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Allow me to make a brief comment, if it will reassure my colleague Senator Forest. I dealt with Canada Life for dental care, and I ended up on antidepressants — I'll tell you more about that later.

That said, Ms. Girard, I have a question for you. Class actions have often made lawyers rich in recent years, to the point where courts have had to intervene in some cases to curb their appetite. Does the \$23 million include the fees of lawyers who filed the

des agents, mais aussi ceux des gestionnaires — qui sont un peu comme des propriétaires d'entreprise. Nous nous servons donc de ces lignes directrices pour les agents d'approvisionnement afin de veiller également à ce que les gestionnaires puissent devenir des acheteurs avisés.

Il arrive que certains fassent valoir que c'est la responsabilité de l'agent d'approvisionnement. Nous voulions nous assurer que les gestionnaires comprennent bien de quoi il en retourne de manière à pouvoir poser les questions pertinentes à leurs agents d'approvisionnement et avoir ainsi avec eux des échanges plus productifs. C'est le but de l'exercice.

Le sénateur Gignac : J'ai encore une brève question. L'ancien directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a répondu aux journalistes qui voulaient connaître son point de vue qu'il avait déjà fait une suggestion à ce propos au Conseil du Trésor. Je serais curieux de savoir ce que vous pensez de cette suggestion, madame Boudreau. Voici ce qu'il a proposé :

... le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait réaliser et rendre publique une étude sur le rendement quant à la prestation des services gouvernementaux et quant à l'externalisation des services professionnels.

Que pensez-vous de cette suggestion, et seriez-vous disposée à y donner suite?

Mme Boudreau : L'externalisation des services est une responsabilité partagée dans l'ensemble du gouvernement. Services publics et Approvisionnement Canada est l'entité responsable des approvisionnements.

Le gouvernement du Canada a établi une grande quantité d'indicateurs de programme à l'égard desquels nous présentons des rapports. Certains de ces indicateurs portent bien évidemment sur les éléments dont nous traitons ici. Comme il s'agit de rapports annuels, il n'y en a aucun que je pourrais vous soumettre à ce moment-ci.

C'est un exercice que nous menons en continu. Nous ne produisons pas de rapport particulier sur un sujet donné, mais il n'en demeure pas moins que nous suivons la situation de près. De nombreux agents du Parlement, comme le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement et le Bureau du vérificateur général, s'intéressent également à ces enjeux.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Je me permettrai de faire un petit commentaire, si cela peut rassurer mon collègue le sénateur Forest. J'ai fait affaire avec Canada Vie pour des soins dentaires, et à la fin, j'étais sur les antidépresseurs — je vous en reparlerai.

Cela dit, madame Girard, j'ai une question pour vous. Les recours collectifs ont souvent enrichi les avocats, ces dernières années, au point où les tribunaux ont dû, dans certains cas, intervenir pour freiner leur appétit. La somme de 23 millions de

suit? They generally get a percentage for their work. If so, how much? I'd also like to know whether it was government lawyers who defended the case we're talking about or whether the government gave the mandate to a private firm. My question is a bit complex, but have you budgeted for this upcoming bill, or will the amount appear in another supplementary budget?

Ms. Girard: I think my colleague Ms. Cahill will be in a better position to talk about the financial aspects. The Department of Justice is always involved. Each department has a team of lawyers from the Department of Justice who are deployed to support our operations. There's always a portion that's already funded, and an effort is already being made by public servants on all files. When the department needs to seek support, it can do so.

I'll now turn it over to my colleague Ms. Cahill.

Ms. Cahill: It's important to note that the \$23 million is divided into two parts. The first part is reserved for the Treasury Board Secretariat as employer. This amounts to \$5.5 million. The remainder, which is approximately \$17.6 million, is currently being distributed to departments where payments will be issued in full. Yes, Senator Dagenais, a portion is earmarked for the complainant's legal fees. It's not necessarily the employer's work. As my colleague Ms. Girard explained, the lawyers who represent us are from the Department of Justice. However, the complainant, who is independent, has incurred legal costs. Since we have to pay again for the class action, this is part of the \$5.5 million. Unfortunately, I do not have the exact amount because we haven't yet received the complainant's invoice.

Senator Dagenais: Ms. Girard, I would like to come back to the Phoenix issue, which was raised by my colleagues, including Senator Forest, and follow up on the second question. But I wanted to start with the legal fees. You mentioned that \$23 million is earmarked for a class action settlement for temporary government employees. Specifically, is this for wages that were owed to these workers — since we're talking about the Phoenix system — and that weren't paid, or is it for damages that were claimed because of bad decisions made by public servants who refused to pay them? We know that some people refused to pay them.

Ms. Cahill: It is indeed for damages and for the expectations of certain employees who were burned by the Phoenix system, which I mentioned during the first round of questions. For full-time employees, either indeterminate or with terms longer than four months, there were two damage payments representing an

dollars comprend-elle les frais d'avocats ayant inscrit le recours? Ces derniers touchent généralement un pourcentage pour leur travail. Si oui, quel est le montant? J'aimerais aussi savoir si ce sont les avocats du gouvernement qui ont défendu la cause dont on parle ou si le gouvernement a donné le mandat à un cabinet privé. Ma question est un peu complexe, mais avez-vous prévu un montant pour cette facture à venir, ou le montant va-t-il apparaître dans un autre budget supplémentaire?

Mme Girard : Je crois que ma collègue Mme Cahill sera mieux placée que moi pour parler des aspects financiers. Le ministère de la Justice est toujours impliqué. Chaque ministère a un contentieux d'avocats du ministère de la Justice qui sont déployés pour appuyer nos opérations. Il y a toujours une partie qui est déjà financée et un effort est déjà déployé de la part des fonctionnaires, et ce, dans tous les dossiers. Quand le ministère a besoin d'aller chercher du soutien, il peut le faire.

Je céderai maintenant la parole à ma collègue Mme Cahill.

Mme Cahill : Il est important de mentionner que la somme de 23 millions se divise en deux parties. La première partie est réservée au Secrétariat du Conseil du Trésor en tant qu'employeur. Il s'agit d'un montant de 5,5 millions de dollars. La différence, qui est d'environ 17,6 millions de dollars, est distribuée pour le moment aux ministères où les paiements seront émis au plein titre. Effectivement, sénateur, une partie est réservée aux frais d'avocats de la plaignante. Il ne s'agit pas nécessairement du travail de l'employeur. Comme ma collègue Mme Girard l'a expliqué, ces avocats qui nous représentent sont du ministère de la Justice. Par contre, la partie plaignante, qui est indépendante, a encouru des frais légaux. Comme nous devons payer de nouveau pour le recours collectif, cela fait partie du montant de 5,5 millions de dollars. Malheureusement, je n'ai pas le montant exact, parce que nous n'avons pas encore reçu la facture de la partie plaignante.

Le sénateur Dagenais : Madame Girard, j'aimerais revenir sur le dossier de Phénix, qui a été abordé par mes collègues, dont le sénateur Forest, et faire suite à la deuxième question. Je tenais toutefois à commencer avec les frais d'avocats. Vous avez dit que le montant de 23 millions de dollars inscrit est prévu pour le règlement d'un recours collectif pour les employés temporaires de l'État. Plus précisément, est-ce pour des salaires qui étaient dus à ces travailleurs — puisqu'on parle du système Phénix — et qui n'ont pas été payés, ou est-ce que ce sont des dommages qui ont été réclamés à cause de mauvaises décisions de la part de fonctionnaires qui ont refusé de les payer? Nous savons que certaines personnes ont refusé de les payer.

Mme Cahill : Ce sont effectivement pour des dommages et pour les attentes de certains employés, que j'ai mentionnés au cours de la première ronde de questions, qui ont été écorchés par le système Phénix. Pour les employés à temps plein, soit les employés à durée indéterminée ou dont le terme s'étire à plus de

award per day for a five-year period from 2016 to 2020. Employees who were students, seasonal employees or employees with terms of less than four months were not compensated. That's why the class action lawsuit was launched. It's not about replacing unpaid or underpaid wages. It's really about the damages these employees suffered as a result of the implementation of the Phoenix pay system.

Senator Dagenais: I imagine there could be problems with the Canada Revenue Agency, since some received amounts and others didn't?

Ms. Cahill: Without going into detail, there were also damages awarded in previous agreements for significant losses suffered by our employees, whether full-time or part-time. Their estates incurred damages precisely because of the implementation of the Phoenix pay system in 2016. Those claims can still be made. On the Government of Canada website, all the necessary information can be found if these employees or their estates wish to be compensated for significant losses incurred as a result of the Phoenix system.

Senator Dagenais: Thank you very much, Ms. Cahill.

[English]

Senator Pate: My question is for Finance Canada. In the consultations you're doing regarding consumer protection, high-quality and low-cost banking, barriers to access, innovation and to digital products, it's very clear that there are needs for low-income Canadians. The supplementary funding comes at a crucial time when financial inclusivity is paramount.

How will Finance Canada utilize the additional appropriations to address the systemic barriers that inhibit equitable access to banking services for Canadians, particularly those living in poverty? In this context, what collaborative measures with banking institutions are being considered to not only lower costs but also remove hurdles that disproportionately impact the financially vulnerable? I'm also interested in whether you have particular comments about the open banking initiatives that are being undertaken.

Ms. Beaumier-Robert: Thank you. I don't think we have an expert at the table to answer those questions, but I'm committing to get back to you with a response in writing.

Senator Pate: Great. Thank you very much. Perhaps I can add to that, then.

quatre mois, il y a eu deux paiements de dommages qui représentaient une somme attribuée par jour pour une durée de cinq ans, soit de 2016 à 2020. Les employés qui étaient des étudiants, des employés saisonniers ou des employés dont le terme était inférieur à quatre mois n'ont pas été dédommagés. C'est pourquoi le recours collectif a eu lieu. Il ne s'agit pas de remplacer des salaires qui n'ont pas été payés ou qui ont été mal payés. C'est vraiment pour les dommages que ces employés ont subis à cause de la mise en œuvre du système de paie Phénix.

Le sénateur Dagenais : J'imagine qu'il pourrait y avoir des problèmes avec l'Agence du revenu du Canada, étant donné que certains ont reçu des montants, et d'autres non?

Mme Cahill : Dans les ententes précédentes, sans aller dans les détails, il y a eu aussi des dommages accordés pour les pertes importantes subies par nos employés, qu'il s'agisse d'employés à temps plein ou à temps partiel. Leur succession a encouru des dommages justement à cause de l'implantation du système de paie Phénix en 2016. Ces réclamations peuvent toujours être faites. Sur le site Web du gouvernement du Canada, on peut trouver toute l'information nécessaire si ces employés ou leur succession souhaitent obtenir une compensation pour des pertes importantes subies à cause du système Phénix.

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup, madame.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Ma question s'adresse aux représentants de Finances Canada. Vous menez des consultations concernant la protection des consommateurs, les services bancaires de qualité à faible coût, les obstacles à l'accès, l'innovation et les produits numériques. Il en ressort clairement que les Canadiens ont des besoins à combler en la matière. Les fonds prévus dans ce budget supplémentaire arrivent à point nommé alors que nous vivons une période où l'inclusivité financière est primordiale.

Comment Finances Canada compte-t-il utiliser les crédits additionnels à sa disposition pour éliminer les obstacles systémiques empêchant certains Canadiens de profiter d'un accès équitable aux services bancaires, le problème étant d'autant plus criant pour ceux qui vivent dans la pauvreté? Dans ce contexte, quelles mesures de collaboration avec les institutions bancaires sont envisagées non seulement pour réduire les frais, mais aussi pour abattre les barrières qui touchent de façon disproportionnée les moins bien nantis? J'aimerais aussi savoir si vous avez des choses à nous dire concernant les initiatives pour des services bancaires ouverts qui sont en cours.

Mme Beaumier-Robert : Merci pour ces questions, mais je ne crois pas que nous ayons ici un expert capable d'y répondre. Je m'engage toutefois à vous transmettre une réponse écrite à ce sujet.

La sénatrice Pate : Excellent. Merci beaucoup. Je vais peut-être en profiter pour poser une autre question.

With the advancement of innovative and digital financial products, how is Finance Canada ensuring that consumer protection regulations are keeping pace to safeguard the interests of consumers? Again, especially those from low-income backgrounds who may be more vulnerable to financial exploitation. If that's another one that we can get in writing, that would be great. Thank you.

Senator Loffreda: I have a question for the Treasury Board on the government's asset and financial management practices. I would like to refer to page 15 of your *2022-23 Departmental Results Report*.

One of your performance indicators, as noted in your *2022-23 Departmental Results Report*, is the percentage of key financial management processes for which a system of internal controls has been established and that you have reached the continuous monitoring stage. Your target for this performance indicator, rightfully so, which is a key indicator, is 100%.

Your result for 2020-21 was only 39%. It rose to 46% the following year, and it currently sits at 65%. This improvement is encouraging, but this is an important measure — should we be concerned that 100% is not being achieved? Can you explain to us exactly what this performance indicator actually entails or maybe give us an example?

Secondly, can you explain the underperformance? What measures will you take to achieve your 100% target by March of next year?

Ms. Tattersall: Thank you for the question. I will do my best as this falls in the area of my colleagues.

What we used to do is look at the internal controls around financial reporting, making sure that everything that is reported in the Public Accounts had the correct information. We hit 100% maturity on that. There were regular reviews of those internal controls.

What we moved to next is looking at the internal controls on financial management. What do I mean by that? It is like the internal controls around every year departments do reallocation or forecasting exercises, or they look at their budgetary needs within the department and they will have a system of controls around that.

The indicator is about how we get to a state of maturity where everybody is doing that on a very consistent and regular basis across government. While we are not at 100%, it doesn't mean

Alors qu'on offre des produits financiers numériques de plus en plus novateurs et perfectionnés, comment Finances Canada s'assure-t-il que la réglementation pour la protection des consommateurs demeure au diapason de cette évolution? Encore là, c'est particulièrement important pour certaines personnes d'origine modeste qui peuvent être plus vulnérables à l'exploitation financière. Si on pouvait également me répondre par écrit à ce sujet, ce serait merveilleux. Je vous remercie.

Le sénateur Loffreda : J'ai une question pour les représentants du Conseil du Trésor concernant les pratiques de gestion des finances et des actifs du gouvernement. Je vous renvoie pour ce faire à la page 15 de votre *Rapport sur les résultats ministériels de 2022-2023*.

Selon ce rapport, l'un de vos indicateurs de rendement est le pourcentage des principaux processus de gestion des finances pour lesquels un système de contrôles internes a été mis en place et qui ont atteint l'étape de la surveillance continue. Vous vous êtes fixé à juste titre pour cet indicateur de rendement vraiment primordial un objectif de 100 %.

Votre résultat pour 2020-2021 était de 39 % seulement. Il a augmenté à 46 % l'année suivante, et se situe actuellement à 65 %. L'amélioration est encourageante, mais compte tenu de l'importance de cette mesure, ne devrions-nous pas nous inquiéter du fait que l'objectif de 100 % n'est pas atteint? Pouvez-vous nous expliquer sur quoi porte exactement cet indicateur de rendement ou peut-être nous donner un exemple?

Par ailleurs, pouvez-vous nous expliquer ce rendement insuffisant? Quelles mesures comptez-vous prendre pour atteindre votre objectif de 100 % d'ici mars prochain?

Mme Tattersall : Merci pour la question. Je vais faire de mon mieux, même si cela relève peut-être davantage du domaine d'expertise de mes collègues.

Le processus consistait au départ en un examen des contrôles internes touchant les rapports financiers pour s'assurer que tout ce qui se retrouve dans les comptes publics est basé sur des données exactes. Nous avons atteint une note parfaite en la matière. Ces contrôles internes faisaient l'objet de fréquents examens.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux contrôles internes relatifs à la gestion financière. Je parle ici des mesures de contrôle mises en place par les différents ministères à l'égard de leurs exercices annuels de prévisions budgétaires et de réaffectation des fonds.

L'indicateur nous permet de déterminer dans quelle mesure les contrôles requis sont mis en place de façon uniforme et constante dans l'ensemble du gouvernement. Le fait que nous n'atteignons

departments do not have controls in place and are not looking at those, it is getting it to that regular, steady state. And then we would move on to a new indicator in that space.

Senator Loffreda: There is no concern about not attaining 100%?

Ms. Tattersall: It is not that there are not controls, it is getting to the top layer of maturity. As you can see, we have made progress each year.

Senator Loffreda: You made progress.

Ms. Tattersall: Yes. There are working groups within our financial management sector in the Office of the Comptroller General, or OCG, that works with departments on this issue.

Senator Loffreda: You are confident that a 100% target will be attained eventually?

Ms. Tattersall: I —

Senator Loffreda: If it's March of next year?

Ms. Tattersall: I don't want to speak on behalf of my colleagues, but I know there are a lot of efforts under way between them and the departments on this.

Senator Loffreda: To attain that timeline.

Ms. Tattersall: Yes.

Senator Loffreda: Thank you.

The Chair: Honourable senators, for the time we have and the questions that were posed, very seldom do we go for a third round, but there is an appetite to go for a third round with Treasury Board and Finance, so I now recognize Senator Marshall on the third round.

Senator Marshall: I'm back to the Treasury Board, Ms. Boudreau. I was saying earlier that I find it really confusing to match up the estimates document with the public accounts. There was one item there in the public accounts, it's the provision for contingent liabilities, and it went from \$53 billion to \$75 billion. There is no detailed listing. Every other number in that table is cross-referenced to another table, but not that particular item.

pas l'objectif de 100 % ne signifie pas que les ministères n'ont pas de dispositifs de contrôle ou ne s'intéressent pas à ces questions. Il s'agit seulement d'en arriver à un stade où tout le monde le fait de façon régulière et soutenue. Nous pourrions alors passer à un nouvel indicateur dans le même domaine.

Le sénateur Loffreda : Personne ne s'inquiète du fait que la cible de 100 % n'est pas atteinte?

Mme Tattersall : Il ne faut pas en conclure qu'il n'y a aucun contrôle en place; c'est simplement que l'on veut atteindre un niveau où l'application est totale. Comme vous pouvez le constater, nous progressons année après année.

Le sénateur Loffreda : J'ai effectivement souligné que vous réalisez des progrès.

Mme Tattersall : Oui. Au Bureau du contrôleur général, nous avons au sein de notre secteur de la gestion financière des groupes de travail qui s'emploient à faire le nécessaire à ce sujet de concert avec les différents ministères.

Le sénateur Loffreda : Vous êtes convaincue que l'on atteindra éventuellement cet objectif de 100 %?

Mme Tattersall : Je...

Le sénateur Loffreda : Si ce n'est pas chose faite en mars prochain.

Mme Tattersall : Je ne veux pas parler au nom de mes collègues, mais je sais que d'importants efforts sont déployés en ce sens aussi bien par eux-mêmes que par les ministères concernés.

Le sénateur Loffreda : Pour respecter cet échéancier?

Mme Tattersall : Tout à fait.

Le sénateur Loffreda : Merci.

Le président : Honorables sénateurs, il est très rare que le temps nous permette, comme c'est le cas aujourd'hui, de tenir un troisième tour. Il semblerait que certains parmi vous aient encore des questions à poser aux gens du Conseil du Trésor et du ministère des Finances. Je donne donc la parole à la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Je me tourne à nouveau vers le Conseil du Trésor et Mme Boudreau. Comme je l'ai dit précédemment, je trouve qu'il est vraiment difficile d'établir une concordance entre le budget des dépenses et les comptes publics. Il y a un article dans les comptes publics, soit la provision au titre des passifs éventuels, qui est passé de 53 milliards de dollars à 75 milliards de dollars. Il n'y a pas de liste détaillée. Pour tous les autres montants de ce tableau, il y a un renvoi vers un autre tableau, mais pas pour celui-là.

I would like to know what is in that or what accounts for the increase? Perhaps in your response, you could tell us who can bridge the estimates document to the public accounts for us? Who should we have here as a witness?

Ms. Boudreau: I'm not sure about who should be here as a witness, but we could make an attempt to provide you in writing or to put together a methodology to explain the differences between those two documents. And you will also have those differences between the federal budget, as you know, with the estimates.

Senator Marshall: I wasn't looking for the methodology, because I think if somebody could explain a couple of the transactions, I could figure it out. If you could just provide the numbers I asked for earlier, and this one here is quite a significant amount. I was wondering, is that expensed in the financial statements? When you look at \$20 billion and compare that to the deficit, it's quite a significant amount. Yes, if you could give us the reason for the increase and what's in the \$75.9 billion.

Ms. Boudreau: We will come back to you with what we can. Obviously, it is about disclosure and those are litigations. So I'm not sure about the extent to which we can provide you a lot of details, but I will take back the question and we will provide an answer.

Senator Marshall: If you can't give me details, I would like to know if that \$20 billion has been reflected as an expense in the financial statements of the government; if so, is it in with the program expenses? That would be a help. That's it.

Ms. Boudreau: Perfect. If I may, the first answer that I gave you about the spending review, I said up to 3% and up to 15%. I want to go back to my answer that the budget wording says, "roughly." So I used the word "up," but it is really "roughly." I want to make sure that it is corrected.

Senator Marshall: Thank you.

[Translation]

Senator Forest: It's almost a historic day: three rounds and four questions from Senator Dagenais.

J'aimerais savoir ce que cela comprend exactement et à quoi cette hausse est attribuable. Peut-être pourriez-vous nous indiquer également qui nous devrions convoquer comme témoin pour nous aider à établir cette concordance entre le budget des dépenses et les comptes publics.

Mme Boudreau : Je ne sais pas trop qui je pourrais vous suggérer comme témoin, mais nous pourrions essayer de vous répondre par écrit ou encore d'élaborer un mode d'emploi pour expliquer les différences entre les deux documents. Comme vous le savez, il y a également des différences entre le budget fédéral et les budgets des dépenses.

La sénatrice Marshall : Je n'étais pas à la recherche d'un mode d'emploi, car je pense que si quelqu'un pouvait nous expliquer quelques-unes de ces transactions, j'arriverais à mieux comprendre comment cela fonctionne. Je vous inviterais donc simplement de nous fournir les chiffres que je vous ai demandés précédemment en plus de nous donner des explications sur cet écart important que je viens de signaler. Je me demandais si cela figure parmi les dépenses dans les états financiers. Une augmentation d'une vingtaine de milliards de dollars est loin d'être négligeable quand on tient compte du déficit. Alors, si vous voulez bien nous fournir les motifs de cette hausse ainsi que la composition de ce montant de 75,9 milliards de dollars

Mme Boudreau : Nous allons vous fournir tous les détails qu'il nous est possible de communiquer. Il y a bien sûr des considérations liées à ce qui peut être divulgué ou non dans un contexte où certains points sont en litige. Je ne sais donc pas dans quelle mesure nous pouvons vous fournir des renseignements vraiment détaillés, mais je vais prendre les dispositions nécessaires pour que l'on vous réponde à ce sujet.

La sénatrice Marshall : S'il vous est impossible de me donner des détails, j'aimerais tout de même savoir si ces 20 milliards de dollars sont inscrits comme dépenses dans les états financiers du gouvernement et s'il s'agit, le cas échéant, de dépenses de programme. Cela pourrait nous être utile. C'est tout pour moi.

Mme Boudreau : C'est parfait. Si je puis me permettre, j'aimerais apporter un correctif à une réponse que je vous ai donnée tout à l'heure concernant l'examen des dépenses. J'ai alors indiqué que l'on pouvait aller selon le cas jusqu'à 3 % ou jusqu'à 15 % des dépenses discrétionnaires. J'aurais dû plutôt dire, conformément au libellé du budget, que la limite est fixée à environ 3 % ou 15 % de ces dépenses.

La sénatrice Marshall : Merci.

[Français]

Le sénateur Forest : C'est presque une journée historique : trois tours et quatre questions du sénateur Dagenais.

Funding of \$1.8 million has been identified for critical operational requirements. I found that reassuring, if only \$11 million is needed for our critical operations.

Can you tell me what the critical operational requirements are? What does that include?

Ms. Boudreau: Are you referring to vote 5?

Senator Forest: Supplementary Estimates (B) contain \$11.8 million for critical operational requirements. I think the criticism is coming.

Ms. Cahill: As I mentioned, critical operational requirements are really needs that allow us to continue our operations from one day to the next. I also mentioned to your colleague Senator Galvez that this is also funding that is needed to continue to pay the salaries and operating costs of the Office of the Chief Human Resources Officer for activities that allow us to deliver the president's mandate, among other things.

Over the past few years at the Treasury Board Secretariat, mandates have increased in some of our functions, but funding hasn't always kept pace. We've had to make a program integrity request to update the program, in order to continue delivering activities that are part of our mandate as an employer, as the Treasury Board of Canada Secretariat.

So those are critical needs —

Senator Forest: Those are critical needs, because the funds are earmarked for the president's office?

Ms. Cahill: The funds aren't earmarked for the president's office. The budget is earmarked for an organization within the Treasury Board of Canada Secretariat. It's totally independent of the budget of the president's office as Minister of the Treasury Board.

Senator Forest: Can this be broken down into different items?

Ms. Cahill: Yes, in salaries or different training costs, all kinds of operating costs, actually.

Senator Forest: Which allows you to supplement the budget.

Ms. Cahill: Yes.

On a prévu des fonds de 1,8 million de dollars pour des besoins opérationnels critiques. J'ai trouvé cela rassurant, si on a besoin de 11 millions de dollars seulement pour nos opérations critiques.

Pouvez-vous m'expliquer quels sont les besoins opérationnels critiques? Qu'est-ce que cela comprend?

Mme Boudreau : Faites-vous référence au vote 5?

Le sénateur Forest : Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), il y a 11,8 millions de dollars pour des besoins opérationnels critiques. Je pense que la critique s'en vient.

Mme Cahill : Comme je l'ai mentionné, les besoins opérationnels critiques sont vraiment des besoins permettant de continuer nos opérations d'un jour à l'autre. J'ai également mentionné à votre collègue la sénatrice Galvez qu'il s'agit aussi de financement dont on a besoin pour continuer à payer les salaires ainsi que les frais d'exploitation du Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines pour des activités qui nous permettent notamment de livrer le mandat de la présidente.

Depuis quelques années, au Secrétariat du Conseil du Trésor, les mandats ont augmenté dans certaines de nos fonctions, mais le financement n'a pas toujours suivi. On a dû faire une demande d'intégrité de programme pour mettre le programme à niveau, afin de continuer de livrer des activités qui font partie de notre mandat en tant qu'employeur, en tant que Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Alors, ce sont des besoins critiques...

Le sénateur Forest : Ce sont des besoins critiques, parce que les fonds sont affectés au bureau de la présidente?

Mme Cahill : Les fonds ne sont pas affectés au bureau de la présidente. Le budget est affecté à une organisation à l'intérieur du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. C'est totalement indépendant du budget du bureau de la présidente à titre de ministre du Conseil du Trésor.

Le sénateur Forest : Cela peut-il être ventilé dans différents postes?

Mme Cahill : Oui, dans les salaires ou dans différents frais de formation, toutes sortes de frais d'exploitation, en fait.

Le sénateur Forest : Qui vous permettent de compléter le budget.

Mme Cahill : Oui.

[English]

The Chair: Now that we have reached the end of our time, we will conclude the meeting. I would like to thank Ms. Boudreau and Ms. Beaumier-Robert and their teams.

[Translation]

Your presence at the Standing Senate Committee on National Finance is very much appreciated. It's important to remember that we all have the same goals for Canadians. As you know, the Senate has a duty and a responsibility to take the time to do this work, meaning to study the budget.

[English]

On this, we have an agreement, Ms. Boudreau and Ms. Beaumier-Robert, that questions in writing will be directed through the clerk. Is that agreed upon? There is a time frame I would like to share with you. I would like to remind the witnesses to, please, submit written responses to the clerk by the end of the day Tuesday, December 12, 2023.

Before adjourning, honourable senators, I would like to remind senators that our next meeting will be tomorrow night, November 29, 2023, at 6:45 p.m. to resume our study of Supplementary Estimates (B) and we will have the following departments: Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada and also Indigenous Services Canada.

[Translation]

Before we adjourn, I would like to thank the entire team, through the clerk. I would like to thank the entire team, here and behind the scenes, for their work and dedication, which allows us, as senators, to do our parliamentary work.

[English]

On this, honourable senators, I now declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

Le président : Comme nous n'avons plus de temps, nous devons maintenant mettre un terme à cette séance. Je tiens à remercier Mmes Boudreau et Beaumier-Robert ainsi que leurs équipes respectives.

[Français]

Votre présence au Comité sénatorial permanent des finances nationales est très appréciée. Il est important de nous rappeler que nous avons tous les mêmes objectifs pour les Canadiens et les Canadiennes. Comme vous le savez, le Sénat a le devoir et la responsabilité de prendre le temps de faire ce travail, c'est-à-dire d'étudier le budget.

[Traduction]

Comme convenu, vous allez transmettre vos réponses écrites à notre greffière. À cette fin, je vous prierais de bien vouloir respecter l'échéance établie en lui faisant parvenir le tout d'ici le mardi 12 décembre 2023 en fin de journée.

Avant de lever la séance, je rappelle à tous les sénateurs que notre prochaine réunion se tiendra demain soir, le 29 novembre 2023, à compter de 18 h 45. Nous poursuivons alors notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) avec deux autres ministères : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Services aux Autochtones Canada.

[Français]

Avant de lever la séance, j'aimerais remercier toute l'équipe, en passant par la greffière. Je remercie toute l'équipe, présente et à l'arrière-scène, de son travail et de son dévouement qui nous permettent, comme sénateurs, de faire notre travail parlementaire.

[Traduction]

Sur ce, honorables sénateurs, je déclare que la séance est levée.

(La séance est levée.)